

**NORME
INTERNATIONALE
INTERNATIONAL
STANDARD**

**CEI
IEC**

60947-3

Edition 2.2

2005-06

Edition 2:1999 consolidée par les amendements 1:2001 et 2:2005
Edition 2:1999 consolidated with amendments 1:2001 and 2:2005

Appareillage à basse tension –

Partie 3:

**Interrupteurs, sectionneurs, interrupteurs-
sectionneurs et combinés-fusibles**

Low-voltage switchgear and controlgear –

Part 3:

**Switches, disconnectors, switch-disconnectors
and fuse-combination units**



Numéro de référence

Reference number

CEI/IEC 60947-3:1999+A1:2001+A2:2005

Numérotation des publications

Depuis le 1er janvier 1997, les publications de la CEI sont numérotées à partir de 60000. Ainsi, la CEI 34-1 devient la CEI 60034-1.

Editions consolidées

Les versions consolidées de certaines publications de la CEI incorporant les amendements sont disponibles. Par exemple, les numéros d'édition 1.0, 1.1 et 1.2 indiquent respectivement la publication de base, la publication de base incorporant l'amendement 1, et la publication de base incorporant les amendements 1 et 2.

Informations supplémentaires sur les publications de la CEI

Le contenu technique des publications de la CEI est constamment revu par la CEI afin qu'il reflète l'état actuel de la technique. Des renseignements relatifs à cette publication, y compris sa validité, sont disponibles dans le Catalogue des publications de la CEI (voir ci-dessous) en plus des nouvelles éditions, amendements et corrigenda. Des informations sur les sujets à l'étude et l'avancement des travaux entrepris par le comité d'études qui a élaboré cette publication, ainsi que la liste des publications parues, sont également disponibles par l'intermédiaire de:

- Site web de la CEI (www.iec.ch)
- Catalogue des publications de la CEI

Le catalogue en ligne sur le site web de la CEI (www.iec.ch/searchpub) vous permet de faire des recherches en utilisant de nombreux critères, comprenant des recherches textuelles, par comité d'études ou date de publication. Des informations en ligne sont également disponibles sur les nouvelles publications, les publications remplacées ou retirées, ainsi que sur les corrigenda.

- IEC Just Published

Ce résumé des dernières publications parues (www.iec.ch/online_news/justpub) est aussi disponible par courrier électronique. Veuillez prendre contact avec le Service client (voir ci-dessous) pour plus d'informations.

- Service clients

Si vous avez des questions au sujet de cette publication ou avez besoin de renseignements supplémentaires, prenez contact avec le Service clients:

Email: custserv@iec.ch
Tél: +41 22 919 02 11
Fax: +41 22 919 03 00

Publication numbering

As from 1 January 1997 all IEC publications are issued with a designation in the 60000 series. For example, IEC 34-1 is now referred to as IEC 60034-1.

Consolidated editions

The IEC is now publishing consolidated versions of its publications. For example, edition numbers 1.0, 1.1 and 1.2 refer, respectively, to the base publication, the base publication incorporating amendment 1 and the base publication incorporating amendments 1 and 2.

Further information on IEC publications

The technical content of IEC publications is kept under constant review by the IEC, thus ensuring that the content reflects current technology. Information relating to this publication, including its validity, is available in the IEC Catalogue of publications (see below) in addition to new editions, amendments and corrigenda. Information on the subjects under consideration and work in progress undertaken by the technical committee which has prepared this publication, as well as the list of publications issued, is also available from the following:

- IEC Web Site (www.iec.ch)
- Catalogue of IEC publications

The on-line catalogue on the IEC web site (www.iec.ch/searchpub) enables you to search by a variety of criteria including text searches, technical committees and date of publication. On-line information is also available on recently issued publications, withdrawn and replaced publications, as well as corrigenda.

- IEC Just Published

This summary of recently issued publications (www.iec.ch/online_news/justpub) is also available by email. Please contact the Customer Service Centre (see below) for further information.

- Customer Service Centre

If you have any questions regarding this publication or need further assistance, please contact the Customer Service Centre:

Email: custserv@iec.ch
Tel: +41 22 919 02 11
Fax: +41 22 919 03 00

**NORME
INTERNATIONALE
INTERNATIONAL
STANDARD**

**CEI
IEC**

60947-3

Edition 2.2

2005-06

Edition 2:1999 consolidée par les amendements 1:2001 et 2:2005
Edition 2:1999 consolidated with amendments 1:2001 and 2:2005

Appareillage à basse tension –

Partie 3:

**Interrupteurs, sectionneurs, interrupteurs-
sectionneurs et combinés-fusibles**

Low-voltage switchgear and controlgear –

Part 3:

**Switches, disconnectors, switch-disconnectors
and fuse-combination units**

© IEC 2005 Droits de reproduction réservés — Copyright - all rights reserved

Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

No part of this publication may be reproduced or utilized in any form or by any means, electronic or mechanical, including photocopying and microfilm, without permission in writing from the publisher.

International Electrotechnical Commission, 3, rue de Varembe, PO Box 131, CH-1211 Geneva 20, Switzerland
Telephone: +41 22 919 02 11 Telefax: +41 22 919 03 00 E-mail: inmail@iec.ch Web: www.iec.ch



Commission Electrotechnique Internationale
International Electrotechnical Commission
Международная Электротехническая Комиссия

CODE PRIX
PRICE CODE

CS

Pour prix, voir catalogue en vigueur
For price, see current catalogue

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	8
1 Généralités.....	12
1.1 Domaine d'application et objet	12
1.2 Références normatives	14
2 Définitions	16
3 Classification.....	22
3.1 Suivant la catégorie d'emploi	22
3.2 Suivant le mode de manoeuvre du matériel manoeuvré à la main	22
3.3 Suivant l'aptitude au sectionnement	22
3.4 Suivant le degré de protection assuré	22
4 Caractéristiques	24
4.1 Enumération des caractéristiques	24
4.2 Type du matériel.....	24
4.2.1 Le nombre de pôles	24
4.2.2 La nature du courant	24
4.2.3 Le nombre de positions des contacts principaux (s'il en existe plus de deux) ...	24
4.3 Valeurs assignées et valeurs limites pour le circuit principal.....	24
4.3.1 Tensions assignées	24
4.3.2 Courants.....	24
4.3.3 Fréquence assignée.....	26
4.3.4 Service assigné.....	26
4.3.5 Caractéristiques en conditions normales de charge et de surcharge	26
4.3.6 Caractéristiques de court-circuit	28
4.4 Catégorie d'emploi.....	28
4.5 Circuits de commande	30
4.6 Circuits auxiliaires	30
4.7 Relais et déclencheurs	30
5 Informations sur le matériel	32
5.1 Nature des informations.....	32
5.2 Marquage.....	32
5.3 Instructions d'installation, de fonctionnement et d'entretien	34
6 Conditions normales de service, de montage et de transport.....	34
7 Dispositions relatives à la construction et au fonctionnement	34
7.1 Dispositions constructives	34
7.1.1 Matériaux.....	34
7.2 Dispositions relatives au fonctionnement	38
7.2.1 Conditions de fonctionnement	38
7.2.2 Echauffement.....	40
7.2.3 Propriétés diélectriques.....	40
7.2.4 Aptitude à l'établissement et à la coupure à vide et dans les conditions normales de charge et de surcharge.....	40

CONTENTS

FOREWORD	9
1 General	13
1.1 Scope and object	13
1.2 Normative references	15
2 Definitions	17
3 Classification	23
3.1 According to the utilization category	23
3.2 According to the method of operation of manually operated equipment	23
3.3 According to suitability for isolation	23
3.4 According to the degree of protection provided	23
4 Characteristics	25
4.1 Summary of characteristics	25
4.2 Type of equipment	25
4.2.1 Number of poles	25
4.2.2 Kind of current	25
4.2.3 Number of positions of the main contacts (if more than two)	25
4.3 Rated and limiting values for the main circuit	25
4.3.1 Rated voltages	25
4.3.2 Currents	25
4.3.3 Rated frequency	27
4.3.4 Rated duty	27
4.3.5 Normal load and overload characteristics	27
4.3.6 Short-circuit characteristics	29
4.4 Utilization category	29
4.5 Control circuits	31
4.6 Auxiliary circuits	31
4.7 Relays and releases	31
5 Product information	33
5.1 Nature of information	33
5.2 Marking	33
5.3 Instructions for installation, operation and maintenance	35
6 Normal service, mounting and transport conditions	35
7 Constructional and performance requirements	35
7.1 Constructional requirements	35
7.1.1 Materials	35
7.2 Performance requirements	39
7.2.1 Operating conditions	39
7.2.2 Temperature rise	41
7.2.3 Dielectric properties	41
7.2.4 Ability to make and break under no-load, normal load and overload conditions	41

7.2.5	Aptitude à l'établissement, à la coupure ou à la tenue des courants de court-circuit	44
7.2.6	Disponible	44
7.2.7	Prescriptions supplémentaires de fonctionnement pour les matériels aptes au sectionnement	44
7.2.8	Disponible	46
7.2.9	Essai de surcharge pour un matériel comprenant des fusibles	46
7.3	Compatibilité électromagnétique	46
7.3.1	Disponible	46
7.3.2	Immunité	46
7.3.3	Emission	46
8	Essais	48
8.1	Nature des essais	48
8.1.1	Généralités	48
8.1.2	Essais de type	48
8.1.3	Essais individuels	48
8.1.4	Essais sur prélèvements	50
8.1.5	Essais spéciaux	50
8.2	Essais de type pour les dispositions constructives	50
8.3	Essais de type pour le fonctionnement	58
8.3.1	Séquences d'essais	58
8.3.2	Conditions générales pour les essais	60
8.3.3	Séquence d'essais I: Caractéristiques générales de fonctionnement	66
8.3.4	Séquence d'essais II: Aptitude au fonctionnement en service	74
8.3.5	Séquence d'essais III: Aptitude au fonctionnement en court-circuit	78
8.3.6	Séquence d'essais IV: Courant de court-circuit conditionnel	86
8.3.7	Séquence d'essais V: Aptitude au fonctionnement en surcharge	90
8.4	Essais de compatibilité électromagnétique	92
8.4.1	Immunité	92
8.4.2	Emission	92
8.5	Essais spéciaux	94
8.5.1	Durabilité mécanique	94
8.5.2	Durabilité électrique	94
Annexe A (normative)	Matériel pour la commande directe d'un seul moteur	96
Annexe B (informative)	Points faisant l'objet d'un accord entre le constructeur et l'utilisateur	108
Annexe C (normative)	Interrupteurs tripolaires à commande unipolaire	110
Figure 1	– Force F appliquée à l'organe de commande	56
Figure C.1	– Dispositions typiques	112
Tableau 1	– Résumé des définitions des matériels	22
Tableau 2	– Catégories d'emploi	30
Tableau 3	– Vérification des pouvoirs assignés de fermeture et de coupure (voir 8.3.3.3) – Conditions d'établissement et de coupure correspondant aux diverses catégories d'emploi	42
Tableau 4	– Vérification du fonctionnement en service – Nombre de cycles de manœuvres suivant le courant assigné d'emploi	42

7.2.5	Ability to make, break or withstand short-circuit currents.....	45
7.2.6	Vacant	45
7.2.7	Additional performance requirements for equipment suitable for isolation.....	45
7.2.8	Vacant	47
7.2.9	Overload requirements for equipment incorporating fuses.....	47
7.3	Electromagnetic compatibility.....	47
7.3.1	Vacant	47
7.3.2	Immunity.....	47
7.3.3	Emission.....	47
8	Tests.....	49
8.1	Kind of tests	49
8.1.1	General.....	49
8.1.2	Type tests	49
8.1.3	Routine tests.....	49
8.1.4	Sampling tests	51
8.1.5	Special tests	51
8.2	Type tests for constructional requirements.....	51
8.3	Type tests for performance.....	59
8.3.1	Test sequences.....	59
8.3.2	General test conditions.....	61
8.3.3	Test sequence I: General performance characteristics.....	67
8.3.4	Test sequence II: Operational performance capability.....	75
8.3.5	Test sequence III: Short-circuit performance capability.....	79
8.3.6	Test sequence IV: Conditional short-circuit current.....	87
8.3.7	Test sequence V: Overload performance capability.....	91
8.4	Electromagnetic compatibility tests.....	93
8.4.1	Immunity.....	93
8.4.2	Emission.....	93
8.5	Special tests.....	95
8.5.1	Mechanical durability.....	95
8.5.2	Electrical durability.....	95
Annex A (normative)	Equipment for direct switching of a single motor.....	97
Annex B (informative)	Items subject to agreement between manufacturer and user	109
Annex C (normative)	Single pole operated three pole switches	111
Figure 1	– Actuator applied force F	57
Figure C.1	– Typical arrangements.....	113
Table 1	– Summary of equipment definitions	23
Table 2	– Utilization categories.....	31
Table 3	– Verification of rated making and breaking capacities (see 8.3.3.3) – Conditions for making and breaking corresponding to the various utilization categories	43
Table 4	– Verification of operational performance – Number of operating cycles corresponding to the rated operational current.....	43

Tableau 5 – Paramètres du circuit d'essai pour le Tableau 4.....	44
Tableau 6 – Essais d'immunité.....	46
Tableau 7 – Limites d'émission.....	48
Tableau 8 – Force d'essai sur l'organe de commande.....	56
Tableau 9 – Liste des essais de type applicables à un matériel donné	58
Tableau 10 – Schémas d'ensemble des séquences d'essais.....	60
Tableau 11 – Séquence d'essais I: Caractéristiques générales de fonctionnement.....	68
Tableau 12 – Limites d'échauffement des bornes et des parties accessibles.....	74
Tableau 13 – Séquence d'essais II: Aptitude au fonctionnement en service.....	74
Tableau 14 – Séquence d'essais III: Aptitude au fonctionnement en court-circuit	78
Tableau 15 – Séquence d'essais IV: Courant de court-circuit conditionnel.....	88
Tableau 16 – Séquence d'essais V: Aptitude au fonctionnement en surcharge.....	92
Tableau A.1 – Catégories d'emploi	98
Tableau A.2 – Pouvoirs assignés de fermeture et de coupure correspondant aux diverses catégories d'emploi.....	98
Tableau A.3 – Relation entre le courant coupé I_c et la durée de repos pour la vérification des pouvoirs assignés de fermeture et de coupure.....	100
Tableau A.4 – Fonctionnement en service – Conditions d'établissement et de coupure correspondant aux diverses catégories d'emploi.....	100
Tableau A.5 – Vérification du nombre de cycles de manœuvres en charge – Conditions d'établissement et de coupure correspondant aux diverses catégories d'emploi.....	106

Table 5 – Test circuit parameters for Table 4.....	45
Table 6 – Immunity tests	47
Table 7 – Emission limits.....	49
Table 8 – Actuator test force	57
Table 9 – List of type tests applicable to a given equipment	59
Table 10 – Overall scheme of test sequences.....	61
Table 11 – Test sequence I: General performance characteristics	69
Table 12 – Temperature-rise limits for terminals and accessible parts.....	75
Table 13 – Test sequence II: Operational performance capability.....	75
Table 14 – Test sequence III: Short-circuit performance capability.....	79
Table 15 – Test sequence IV: Conditional short-circuit current.....	89
Table 16 – Test sequence V: Overload performance capability	93
Table A.1 – Utilization categories	99
Table A.2 – Rated making and breaking capacity conditions corresponding to several utilization categories	99
Table A.3 – Relationship between current broken I_c and off-time for the verification of the rated making and breaking capacities	101
Table A.4 – Operational performance – Conditions for making and breaking corresponding to several utilization categories.....	101
Table A.5 – Verification of the number of on-load operating cycles – Conditions for making and breaking corresponding to several utilization categories.....	107

COMMISSION ÉLECTROTECHNIQUE INTERNATIONALE

APPAREILLAGE À BASSE TENSION –

Partie 3: Interrupteurs, sectionneurs, interrupteurs-sectionneurs et combinés-fusibles

AVANT-PROPOS

- 1) La Commission Electrotechnique Internationale (CEI) est une organisation mondiale de normalisation composée de l'ensemble des comités électrotechniques nationaux (Comités nationaux de la CEI). La CEI a pour objet de favoriser la coopération internationale pour toutes les questions de normalisation dans les domaines de l'électricité et de l'électronique. A cet effet, la CEI – entre autres activités – publie des Normes internationales, des Spécifications techniques, des Rapports techniques, des Spécifications accessibles au public (PAS) et des Guides (ci-après dénommés "Publication(s) de la CEI"). Leur élaboration est confiée à des comités d'études, aux travaux desquels tout Comité national intéressé par le sujet traité peut participer. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec la CEI, participent également aux travaux. La CEI collabore étroitement avec l'Organisation Internationale de Normalisation (ISO), selon des conditions fixées par accord entre les deux organisations.
- 2) Les décisions ou accords officiels de la CEI concernant les questions techniques représentent, dans la mesure du possible, un accord international sur les sujets étudiés, étant donné que les Comités nationaux de la CEI intéressés sont représentés dans chaque comité d'études.
- 3) Les Publications de la CEI se présentent sous la forme de recommandations internationales et sont agréées comme telles par les Comités nationaux de la CEI. Tous les efforts raisonnables sont entrepris afin que la CEI s'assure de l'exactitude du contenu technique de ses publications; la CEI ne peut pas être tenue responsable de l'éventuelle mauvaise utilisation ou interprétation qui en est faite par un quelconque utilisateur final.
- 4) Dans le but d'encourager l'uniformité internationale, les Comités nationaux de la CEI s'engagent, dans toute la mesure possible, à appliquer de façon transparente les Publications de la CEI dans leurs publications nationales et régionales. Toutes divergences entre toutes Publications de la CEI et toutes publications nationales ou régionales correspondantes doivent être indiquées en termes clairs dans ces dernières.
- 5) La CEI n'a prévu aucune procédure de marquage valant indication d'approbation et n'engage pas sa responsabilité pour les équipements déclarés conformes à une de ses Publications.
- 6) Tous les utilisateurs doivent s'assurer qu'ils sont en possession de la dernière édition de cette publication.
- 7) Aucune responsabilité ne doit être imputée à la CEI, à ses administrateurs, employés, auxiliaires ou mandataires, y compris ses experts particuliers et les membres de ses comités d'études et des Comités nationaux de la CEI, pour tout préjudice causé en cas de dommages corporels et matériels, ou de tout autre dommage de quelque nature que ce soit, directe ou indirecte, ou pour supporter les coûts (y compris les frais de justice) et les dépenses découlant de la publication ou de l'utilisation de cette Publication de la CEI ou de toute autre Publication de la CEI, ou au crédit qui lui est accordé.
- 8) L'attention est attirée sur les références normatives citées dans cette publication. L'utilisation de publications référencées est obligatoire pour une application correcte de la présente publication.
- 9) L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments de la présente Publication de la CEI peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. La CEI ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et de ne pas avoir signalé leur existence.

La Norme internationale CEI 60947-3 a été établie par le sous-comité 17B: Appareillage à basse tension, du comité d'études 17 de la CEI: Appareillage.

Cette norme doit être utilisée conjointement avec la CEI 60947-1.

La présente version consolidée de la CEI 60947-3 comprend la deuxième édition (1999), [documents 17B/952/FDIS et 17B/968/RVD], son amendement 1 (2001), [documents 17B/1059A/FDIS et 17B/1120/RVD], son amendement 2 (2005), [documents 17B/1402/FDIS et 17B/1410/RVD], son corrigendum 1 de juillet 1999 et le corrigendum 1 de l'amendement 1 d'août 2001.

Le contenu technique de cette version consolidée est donc identique à celui de l'édition de base et à ses amendements; cette version a été préparée par commodité pour l'utilisateur.

Elle porte le numéro d'édition 2.2.

Une ligne verticale dans la marge indique où la publication de base a été modifiée par les amendements 1 et 2.

INTERNATIONAL ELECTROTECHNICAL COMMISSION

**LOW-VOLTAGE SWITCHGEAR AND CONTROLGEAR –
Part 3: Switches, disconnectors, switch-disconnectors
and fuse-combination units**

FOREWORD

- 1) The International Electrotechnical Commission (IEC) is a worldwide organization for standardization comprising all national electrotechnical committees (IEC National Committees). The object of IEC is to promote international co-operation on all questions concerning standardization in the electrical and electronic fields. To this end and in addition to other activities, IEC publishes International Standards, Technical Specifications, Technical Reports, Publicly Available Specifications (PAS) and Guides (hereafter referred to as "IEC Publication(s)"). Their preparation is entrusted to technical committees; any IEC National Committee interested in the subject dealt with may participate in this preparatory work. International, governmental and non-governmental organizations liaising with the IEC also participate in this preparation. IEC collaborates closely with the International Organization for Standardization (ISO) in accordance with conditions determined by agreement between the two organizations.
- 2) The formal decisions or agreements of IEC on technical matters express, as nearly as possible, an international consensus of opinion on the relevant subjects since each technical committee has representation from all interested IEC National Committees.
- 3) IEC Publications have the form of recommendations for international use and are accepted by IEC National Committees in that sense. While all reasonable efforts are made to ensure that the technical content of IEC Publications is accurate, IEC cannot be held responsible for the way in which they are used or for any misinterpretation by any end user.
- 4) In order to promote international uniformity, IEC National Committees undertake to apply IEC Publications transparently to the maximum extent possible in their national and regional publications. Any divergence between any IEC Publication and the corresponding national or regional publication shall be clearly indicated in the latter.
- 5) IEC provides no marking procedure to indicate its approval and cannot be rendered responsible for any equipment declared to be in conformity with an IEC Publication.
- 6) All users should ensure that they have the latest edition of this publication.
- 7) No liability shall attach to IEC or its directors, employees, servants or agents including individual experts and members of its technical committees and IEC National Committees for any personal injury, property damage or other damage of any nature whatsoever, whether direct or indirect, or for costs (including legal fees) and expenses arising out of the publication, use of, or reliance upon, this IEC Publication or any other IEC Publications.
- 8) Attention is drawn to the Normative references cited in this publication. Use of the referenced publications is indispensable for the correct application of this publication.
- 9) Attention is drawn to the possibility that some of the elements of this IEC Publication may be the subject of patent rights. IEC shall not be held responsible for identifying any or all such patent rights.

International Standard IEC 60947-3 has been prepared by subcommittee 17B: Low-voltage switchgear and controlgear, of IEC technical committee 17: Switchgear and controlgear.

This standard shall be used in conjunction with IEC 60947-1.

This consolidated version of IEC 60947-3 consists of the second edition (1999), [documents 17B/952/FDIS and 17B/968/RVD], its amendment 1 (2001), [documents 17B/1059A/FDIS and 17B/1120/RVD], its amendment 2 (2005), [documents 17B/1402/FDIS and 17B/1410/RVD], its corrigendum 1 of July 1999 and corrigendum 1 to amendment 1 of August 2001.

The technical content is therefore identical to the base edition and its amendments and has been prepared for user convenience.

It bears the edition number 2.2.

A vertical line in the margin shows where the base publication has been modified by amendments 1 and 2.

Les annexes A et C font partie intégrante de cette norme.

L'Annexe B est donnée uniquement à titre d'information.

Le comité a décidé que le contenu de la publication de base et de ses amendements ne sera pas modifié avant la date de maintenance indiquée sur le site web de la CEI sous "<http://webstore.iec.ch>" dans les données relatives à la publication recherchée. A cette date, la publication sera

- reconduite,
- supprimée,
- remplacée par une édition révisée, ou
- amendée.

Annexes A and C form an integral part of this standard.

Annex B is for information only.

The committee has decided that the contents of the base publication and its amendments will remain unchanged until the maintenance result date indicated on the IEC web site under "<http://webstore.iec.ch>" in the data related to the specific publication. At this date, the publication will be

- reconfirmed,
- withdrawn,
- replaced by a revised edition, or
- amended.

IECNORM.COM : Click to view the full PDF of IEC 60947-3:1999+AMD1:2001+AMD2:2005 CSV

Withdrawn

APPAREILLAGE À BASSE TENSION –

Partie 3: Interrupteurs, sectionneurs, interrupteurs-sectionneurs et combinés-fusibles

1 Généralités

Les dispositions des règles générales qui font l'objet de la CEI 60947-1 sont applicables à la présente norme lorsque celle-ci le précise. Les articles, paragraphes, tableaux, figures et annexes des règles générales qui sont ainsi applicables sont identifiés par référence à la CEI 60947-1, par exemple: paragraphe 4.3.4.1 de la CEI 60947-1, Tableau 4 de CEI 60947-1, ou annexe A de la CEI 60947-1.

1.1 Domaine d'application et objet

La présente norme est applicable à l'appareillage suivant: interrupteurs, sectionneurs, interrupteurs-sectionneurs et combinés-fusibles, destinés à être insérés dans des circuits de distribution et des circuits de moteurs dont la tension assignée est inférieure ou égale à 1 000 V en courant alternatif ou à 1 500 V en courant continu.

Le constructeur doit spécifier le type, les grandeurs assignées et les caractéristiques de tous les fusibles incorporés, en conformité avec la norme correspondante.

Cette norme n'est pas applicable au matériel faisant partie du domaine d'application de la CEI 60947-2, de la CEI 60947-4-1 et de la CEI 60947-5-1; cependant, quand les interrupteurs et les combinés-fusibles faisant partie du domaine d'application de la présente norme sont normalement utilisés pour assurer le démarrage, l'accélération et/ou l'arrêt d'un moteur, ils doivent aussi répondre aux prescriptions supplémentaires figurant à l'annexe A.

Les exigences pour les interrupteurs tripolaires à commande unipolaire se trouvent à l'Annexe C.

Les interrupteurs auxiliaires montés sur du matériel faisant partie du domaine d'application de cette norme doivent satisfaire aux prescriptions de la CEI 60947-5-1.

La présente norme ne contient pas les prescriptions supplémentaires nécessaires au matériel électrique pour atmosphères explosives.

NOTE 1 Selon sa conception, un interrupteur (ou sectionneur) peut être appelé «interrupteur (sectionneur) rotatif», «interrupteur (sectionneur) à came», «interrupteur (sectionneur) à couteaux», etc.

NOTE 2 Dans la présente norme, la dénomination «interrupteur» s'applique aussi aux appareils appelés en français «commutateurs», destinés à modifier les connexions de plusieurs circuits et, notamment, à substituer une portion de circuit à une autre.

NOTE 3 De façon générale, dans le texte de la présente norme, les interrupteurs, les sectionneurs, les interrupteurs-sectionneurs et les combinés-fusibles seront appelés «matériel».

La présente norme a pour objet de fixer

- a) les caractéristiques du matériel;
- b) les conditions auxquelles doit répondre le matériel relativement
 - 1) au fonctionnement et au comportement en service normal;
 - 2) au fonctionnement et au comportement en cas de conditions anormales spécifiées, par exemple en cas de court-circuit;
 - 3) aux qualités diélectriques;
- c) les essais destinés à vérifier si ces conditions sont remplies et les méthodes à adopter pour ces essais;
- d) les indications à porter sur le matériel, ou celles fournies par le constructeur, par exemple dans le catalogue.

LOW-VOLTAGE SWITCHGEAR AND CONTROLGEAR –

Part 3: Switches, disconnectors, switch-disconnectors and fuse-combination units

1 General

The provisions of the general rules dealt with in IEC 60947-1 are applicable to this standard, where specifically called for. Clauses and subclauses, tables, figures and appendices of the general rules thus applicable are identified by reference IEC 60947-1, e.g., 4.3.4.1 of IEC 60947-1, Table 4 IEC 60947-1, or annex A of IEC 60947-1.

1.1 Scope and object

This standard applies to switches, disconnectors, switch-disconnectors and fuse-combination units to be used in distribution circuits and motor circuits of which the rated voltage does not exceed 1 000 V a.c. or 1 500 V d.c.

The manufacturer shall specify the type, ratings and characteristics according to the relevant standard of any incorporated fuses.

This standard does not apply to equipment coming within the scope of IEC 60947-2, IEC 60947-4-1 and IEC 60947-5-1; however, when switches and fuse-combination units coming into the scope of this standard are normally used to start, accelerate and/or stop an individual motor they shall also comply with the additional requirements given in annex A.

The requirements for single pole operated three pole switches are included in Annex C.

Auxiliary switches fitted to equipment within the scope of this standard shall comply with the requirements of IEC 60947-5-1.

This standard does not include the additional requirements necessary for electrical apparatus for explosive gas atmospheres.

NOTE 1 Depending on its design, a switch (or disconnector) can be referred to as "a rotary switch (disconnector)", "cam-operated switch (disconnector)", "knife-switch (disconnector)", etc.

NOTE 2 In this standard, the word "switch" also applies to the apparatus referred to in French as "commutateurs", intended to modify the connections between several circuits and *inter alia* to substitute a part of a circuit for another.

NOTE 3 In general, throughout this standard switches, disconnectors, switch-disconnectors and fuse-combination units will be referred to as "equipment".

The object of this standard is to state

- a) the characteristics of the equipment;
- b) the conditions with which the equipment shall comply with reference to
 - 1) operation and behaviour in normal service;
 - 2) operation and behaviour in case of specified abnormal conditions, e.g. short circuit;
 - 3) dielectric properties;
- c) the tests for confirming that these conditions have been met and the methods to be adopted for these tests;
- d) the information to be marked on the equipment or made available by the manufacturer, e.g. in the catalogue.

1.2 Références normatives

Les documents de référence suivants sont indispensables pour l'application du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

CEI 60050(441):1984, *Vocabulaire Electrotechnique International (VEI) – Appareillage et fusibles*

Amendement 1 (2000)

CEI 60269 (toutes les parties), *Fusibles basse tension*

CEI 60410:1973, *Plans et règles d'échantillonnage pour les contrôles par attributs*

CEI 60417-DB:2002¹, *Symboles graphiques utilisables sur le matériel*

CEI 60447:2004, *Principes fondamentaux et de sécurité pour l'interface homme-machine, le marquage et l'identification – Principes de manœuvre*

CEI 60617-DB:2001¹, *Symboles graphiques pour schémas*

CEI 60947-1:2004, *Appareillage à basse tension – Partie 1: Règles générales*

CEI 60947-2:2003, *Appareillage à basse tension – Partie 2: Disjoncteurs*

CEI 60947-4-1:2000, *Appareillage à basse tension – Partie 4-1: Contacteurs et démarreurs de moteurs – Contacteurs et démarreurs électromécaniques*
Amendement 1 (2002)

CEI 60947-5-1:2003, *Appareillage à basse tension – Partie 5-1: Appareils et éléments de commutation pour circuits de commande – Appareils électromécaniques pour circuits de commande*

CEI 61000-4-2:1995, *Compatibilité électromagnétique (CEM) – Partie 4: Techniques d'essai et de mesure – Section 2: Essais d'immunité aux décharges électrostatiques. Publication fondamentale en CEM*

Amendement 1 (1998)

Amendement 2 (2000)

CEI 61000-4-3:2002, *Compatibilité électromagnétique (CEM) – Partie 4-3: Techniques d'essai et de mesure – Essai d'immunité aux champs électromagnétiques rayonnés aux fréquences radioélectriques*

Amendement 1 (2002)

CEI 61000-4-4:2004, *Compatibilité électromagnétique (CEM) – Partie 4-4: Techniques d'essai et de mesure – Essais d'immunité aux transitoires électriques rapides en salves*

CEI 61000-4-5:1995, *Compatibilité électromagnétique (CEM) – Partie 4: Techniques d'essai et de mesure – Section 5: Essai d'immunité aux ondes de choc*

Amendement 1 (2000)

CEI 61000-4-6:2003, *Compatibilité électromagnétique (CEM) – Partie 4-6: Techniques d'essai et de mesure – Immunité aux perturbations conduites, induites par les champs radioélectriques*

CISPR 11:2003, *Appareils industriels, scientifiques et médicaux (ISM) à fréquence radioélectrique – Caractéristiques de perturbations électromagnétiques – Limites et méthodes de mesure*

¹ «DB» se réfère à la base de données en ligne de la CEI.

1.2 Normative references

The following referenced documents are indispensable for the application of this document. For dated references, only the edition cited applies. For undated references, the latest edition of the referenced document (including any amendments) applies.

IEC 60050(441):1984, *International Electrotechnical Vocabulary (IEV), Chapter 441: Switchgear, controlgear and fuses*
Amendment 1 (2000)

IEC 60269 (all parts), *Low-voltage fuses*

IEC 60410:1973, *Sampling plans and procedures for inspection by attributes*

IEC 60417-DB:2002¹, *Graphical symbols for use on equipment*

IEC 60447:2004, *Basic and safety principles for man-machine interface, marking and identification – Actuating principles*

IEC 60617-DB:2001¹, *Graphical symbols for diagrams*

IEC 60947-1:2004, *Low-voltage switchgear and controlgear – Part 1: General rules*

IEC 60947-2:2003, *Low-voltage switchgear and controlgear – Part 2: Circuit-breakers*

IEC 60947-4-1:2000, *Low-voltage switchgear and controlgear – Part 4-1: Contactors and motor-starters – Electromechanical contactors and motor-starters*
Amendment 1 (2002)

IEC 60947-5-1:2003, *Low-voltage switchgear and controlgear – Part 5-1: Control circuit devices and switching elements – Electromechanical control circuit devices*

IEC 61000-4-2:1995, *Electromagnetic compatibility (EMC) – Part 4: Testing and measurement techniques – Section 2: Electrostatic discharge immunity test. Basic EMC Publication*
Amendment 1 (1998)
Amendment 2 (2000)

IEC 61000-4-3:2002, *Electromagnetic compatibility (EMC) – Part 4-3: Testing and measurement techniques – Radiated radio-frequency electromagnetic field immunity test*
Amendment 1 (2002)

IEC 61000-4-4:2004, *Electromagnetic compatibility (EMC) – Part 4-4: Testing and measurement techniques – Electrical fast transient/burst immunity test*

IEC 61000-4-5:1995, *Electromagnetic compatibility (EMC) – Part 4: Testing and measurement techniques – Section 5: Surge immunity test*
Amendment 1 (2000)

IEC 61000-4-6:2003, *Electromagnetic compatibility (EMC) – Part 4-6: Testing and measurement techniques – Immunity to conducted disturbances, induced by radio-frequency fields*

CISPR 11:2003, *Industrial, scientific and medical (ISM) radio-frequency equipment – Electromagnetic disturbance characteristics – Limits and methods of measurement*

¹ "DB" refers to the IEC on-line database.

CISPR 22:2003, *Appareils de traitement de l'information – Caractéristiques des perturbations radioélectriques – Limites et méthodes de mesure*

2 Définitions

Pour les besoins de la présente partie de la CEI 60947, les définitions données dans la CEI 60050(441), la CEI 60947-1 ainsi que les suivantes s'appliquent.

	Référence
C	
Combiné-fusibles	2.4
F	
Fusible-interrupteur	2.6
Fusible-interrupteur-sectionneur	2.10
Fusible-sectionneur	2.8
I	
Interrupteur (mécanique)	2.1
Interrupteur à fusibles	2.5
Interrupteur-sectionneur	2.3
Interrupteur-sectionneur à fusibles	2.9
Interrupteur tripolaire à commande unipolaire	2.11
M	
Manœuvre à accumulation d'énergie (d'un appareil mécanique de connexion)	2.16
Manœuvre dépendante manuelle (d'un appareil mécanique de connexion)	2.13
Manœuvre indépendante manuelle (d'un appareil mécanique de connexion)	2.14
Manœuvre semi-indépendante manuelle	2.15
S	
Sectionneur	2.2
Sectionneur à fusibles	2.7
Système à points de contact multiples	2.12

2.1

interrupteur (mécanique)

appareil mécanique de connexion capable d'établir, de supporter et d'interrompre des courants dans les conditions normales du circuit, y compris éventuellement les conditions spécifiées de surcharge en service, ainsi que de supporter pendant une durée spécifiée des courants dans des conditions anormales spécifiées du circuit telles que celles du court-circuit

NOTE Un interrupteur peut être capable d'établir des courants de court-circuit mais n'est pas capable de les couper.

[VEI 441-14-10]

2.2

sectionneur

appareil mécanique de connexion qui satisfait, en position d'ouverture, aux prescriptions spécifiées pour la fonction de sectionnement

NOTE 1 Cette définition diffère de celle du VEI 441-14-05, par référence à la fonction de sectionnement plutôt qu'à une distance de sectionnement.

NOTE 2 Un sectionneur est capable d'ouvrir et de fermer un circuit lorsqu'un courant d'intensité négligeable est interrompu ou établi, ou bien lorsqu'il ne se produit aucun changement notable de la tension aux bornes de chacun des pôles du sectionneur. Il est aussi capable de supporter des courants dans les conditions normales du circuit et de supporter des courants pendant une durée spécifiée dans des conditions anormales telles que celles du court-circuit.

2 Definitions

For the purposes of this part of IEC 60947, the definitions given in IEC 60050(441), IEC 60947-1 and the following apply

	Reference
D	
Dependent manual operation (of a mechanical switching device)	2.13
Disconnecter	2.2
Disconnecter-fuse	2.7
F	
Fuse-combination unit	2.4
Fuse-disconnector	2.8
Fuse-switch	2.6
Fuse-switch-disconnector	2.10
I	
Independent manual operation (of a mechanical switching device)	2.14
M	
Multiple tip contact system	2.12
S	
Semi-independent manual operation	2.15
Single pole operated three pole switch	2.11
Stored energy operation (of a mechanical switching device)	2.16
Switch (mechanical)	2.1
Switch-disconnector	2.3
Switch-disconnector-fuse	2.9
Switch-fuse	2.5

2.1

switch (mechanical)

a mechanical switching device capable of making, carrying and breaking currents under normal circuit conditions which may include specified operating overload conditions and also carrying for a specified time currents under specified abnormal circuit conditions such as those of short-circuit.

NOTE A switch may be capable of making, but not breaking, short-circuit currents.

[IEV 441-14-10]

2.2

disconnecter

a mechanical switching device which, in the open position, complies with the requirements specified for the isolating function.

NOTE 1 This definition differs from IEC 441-14-05 by referring to isolating function instead of isolating distance.

NOTE 2 A disconnector is capable of opening and closing a circuit when either a negligible current is broken or made, or when no significant change in the voltage across the terminals of each of the poles of the disconnector occurs. It is also capable of carrying currents under normal circuit conditions and carrying for a specified time currents under abnormal conditions such as those of short circuit.

2.3

interrupteur-sectionneur

interrupteur qui, dans sa position d'ouverture, satisfait aux conditions d'isolement spécifiées pour un sectionneur

[VEI 441-14-12]

2.4

combiné-fusibles

combinaison en un seul appareil, assemblé par le constructeur ou selon ses instructions, d'un appareil mécanique de connexion et d'un ou plusieurs fusibles

[VEI 441-14-04]

NOTE (Ne fait pas partie de la définition VEI 441-14-04.) Ce terme est un terme général pour les appareils de connexion à fusibles (voir également les définitions 2.5 à 2.10 et le Tableau 1)

2.5

interrupteur à fusibles

interrupteur dans lequel un ou plusieurs pôles comportent un fusible en série dans un appareil combiné

[VEI 441-14-14]

2.6

fusible-interrupteur

interrupteur dans lequel un élément de remplacement ou un porte-fusible avec son élément de remplacement forme le contact mobile

[VEI 441-14-17]

2.7

sectionneur à fusibles

sectionneur dans lequel un ou plusieurs pôles comportent un fusible en série dans un appareil combiné

[VEI 441-14-15]

2.8

fusible-sectionneur

sectionneur dans lequel un élément de remplacement ou un porte-fusible avec son élément de remplacement forme le contact mobile

[VEI 441-14-18]

2.9

interrupteur-sectionneur à fusibles

interrupteur-sectionneur dans lequel un ou plusieurs pôles comportent un fusible en série dans un appareil combiné

[VEI 441-14-16]

2.10

fusible-interrupteur-sectionneur

interrupteur-sectionneur dans lequel un élément de remplacement ou un porte-fusible avec son élément de remplacement forme le contact mobile

[VEI 441-14-19]

2.3

switch-disconnector

a switch which, in the open position, satisfies the isolating requirements specified for a disconnector

[IEV 441-14-12]

2.4

fuse-combination unit

a combination of a mechanical switching device and one or more fuses in a composite unit, assembled by the manufacturer or in accordance with his instructions

[IEV 441-14-04]

NOTE (Not included in IEC 441-14-04.) This is a general term for fuse switching devices (see also definitions 2.5 to 2.10 and Table 1)

2.5

switch-fuse

a switch in which one or more poles have a fuse in series in a composite unit

[IEV 441-14-14]

2.6

fuse-switch

a switch in which a fuse-link or a fuse-carrier with fuse-link forms the moving contact

[IEV 441-14-17]

2.7

disconnector-fuse

a disconnector in which one or more poles have a fuse in series in a composite unit

[IEV 441-14-15]

2.8

fuse-disconnector

a disconnector in which a fuse-link or fuse-carrier with fuse-link forms the moving contact

[IEV 441-14-18]

2.9

switch-disconnector-fuse

a switch-disconnector in which one or more poles have a fuse in series in a composite unit

[IEV 441-14-16]

2.10

fuse switch-disconnector

a switch-disconnector in which a fuse-link or a fuse-carrier with fuse-link forms the moving contact

[IEV 441-14-19]

2.11

interrupteur tripolaire à commande unipolaire (interrupteur tripolaire à pôles manœuvrables individuellement)

appareil comprenant trois interrupteurs unipolaires manœuvrables individuellement selon la présente norme, caractérisé comme une entité complète destinée à être utilisée dans un système triphasé

NOTE Ces appareils sont destinés aux systèmes de distribution de puissance lorsque la commutation et/ou le sectionnement d'une phase individuelle peut être nécessaire; il convient de ne pas les utiliser pour la commutation du circuit primaire d'un matériel triphasé.

2.12

système à points de contact multiples

un système à points de contact multiples comprend plus d'un intervalle de contact par pôle, qui peuvent être commutés en série et/ou en parallèle

2.13

manoeuvre dépendante manuelle (d'un appareil mécanique de connexion)

manoeuvre effectuée exclusivement au moyen d'une énergie manuelle directement appliquée, de telle sorte que la vitesse et la force de la manoeuvre dépendent de l'action de l'opérateur [VEI 441-16-13]

2.14

manoeuvre indépendante manuelle (d'un appareil mécanique de connexion)

manoeuvre à accumulation d'énergie dans laquelle l'énergie provient de l'énergie manuelle accumulée et libérée en une seule manoeuvre continue, de telle sorte que la vitesse et la force de la manoeuvre sont indépendantes de l'action de l'opérateur [VEI 441-16-16]

2.15

manoeuvre semi-indépendante manuelle

manoeuvre effectuée exclusivement au moyen d'une énergie manuelle directement appliquée, de telle sorte que la force manuelle est augmentée jusqu'à une valeur limite au-delà de laquelle s'effectue la manoeuvre indépendante de commutation, sauf si elle est intentionnellement retardée par l'opérateur

2.16

manoeuvre à accumulation d'énergie (d'un appareil mécanique de connexion)

manoeuvre effectuée au moyen d'énergie emmagasinée dans le mécanisme lui-même avant l'achèvement de la manoeuvre et suffisante pour achever la manoeuvre dans des conditions prédéterminées [VEI 441-16-15]

NOTE Ce type de manoeuvre peut être subdivisé suivant:

- a) le mode d'accumulation de l'énergie (ressort, poids, etc.);
- b) la provenance de l'énergie (manuelle, électrique, etc.);
- c) le mode de libération de l'énergie (manuel, électrique, etc.).

2.11**single pole operated three pole switch**

device consisting of three individually operable single pole switch disconnecting devices according to this standard, rated as a complete unit for use in a three-phase system

NOTE These devices are intended for power distribution systems where switching and/or isolation of an individual phase may be necessary and they should not be used for the switching of the primary circuit of three-phase equipment.

2.12**multiple tip contact system**

a multiple tip contact system consists of more than one contact gap per pole, which can be switched, in series and/or in parallel

2.13**dependent manual operation (of a mechanical switching device)**

an operation solely by means of directly applied manual energy such that the speed and force of the operation are dependent upon the action of the operator

[IEV 441-16-13]

2.14**independent manual operation (of a mechanical switching device)**

a stored energy operation where the energy originates from manual power, stored and released in one continuous operation, such that the speed and force of the operation are independent of the action of the operator

[IEV 441-16-16]

2.15**semi-independent manual operation**

an operation solely by means of directly applied manual energy such that the manual force is increased up to a threshold value beyond which the independent switching operation is achieved unless deliberately delayed by the operator.

2.16**stored energy operation (of a mechanical switching device)**

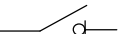
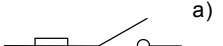
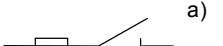
an operation by means of energy stored in the mechanism itself prior to the completion of the operation and sufficient to complete it under predetermined conditions

[IEV 441-16-15]

NOTE This kind of operation may be subdivided according to:

- a) the manner of storing the energy (spring, weight, etc.);
- b) the origin of the energy (manual, electric, etc.);
- c) the manner of releasing the energy (manual, electric, etc.).

Tableau 1 – Résumé des définitions des matériels

Fonction		
Etablissement et coupure du courant	Sectionnement	Etablissement, coupure et sectionnement
Interrupteur 2.1 	Sectionneur 2.2 	Interrupteur-sectionneur 2.3 
Combiné-fusibles 2.4		
Interrupteur à fusibles 2.5 	Sectionneur à fusibles 2.7 	Interrupteur-sectionneur à fusibles 2.9 
Fusible-interrupteur 2.6 	Fusible-sectionneur 2.8 	Fusible-interrupteur-sectionneur 2.10 
NOTE 1 Tous les matériels peuvent être à simple coupure ou à plusieurs coupures. NOTE 2 Les chiffres donnent les références des paragraphes des définitions correspondantes. NOTE 3 Les symboles sont basés sur ceux de la CEI 60617-7.		
^a Le fusible peut être sur l'un ou l'autre des côtés des contacts du matériel ou en position fixe par rapport à ceux-ci.		

3 Classification

3.1 Suivant la catégorie d'emploi

Voir 4.4.

3.2 Suivant le mode de manoeuvre du matériel manoeuvré à la main

- manoeuvre dépendante manuelle (voir 2.13);
- manoeuvre indépendante manuelle (voir 2.14);
- manoeuvre semi-indépendante manuelle (voir 2.15).

NOTE Le mode de manoeuvre de fermeture peut être différent de celui d'ouverture.

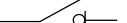
3.3 Suivant l'aptitude au sectionnement

- apte au sectionnement (voir 7.1.6 de la CEI 60947-1 et 7.1.6.1);
- inapte au sectionnement.

3.4 Suivant le degré de protection assuré

Voir 7.1.11 de la CEI 60947-1.

Table 1 – Summary of equipment definitions

Function		
Making and breaking current	Isolating	Making, breaking and isolating
Switch 2.1 	Disconnecter 2.2 	Switch-disconnector 2.3 
Fuse combination unit 2.4		
Switch-fuse 2.5 	Disconnecter-fuse 2.7 	Switch-disconnector-fuse 2.9 
Fuse-switch 2.6 	Fuse-disconnector 2.8 	Fuse-switch disconnecter 2.10 
NOTE 1 All equipment may be single-break or multi-break. NOTE 2 Numbers are subclause references of the relevant definitions. NOTE 3 Symbols are based on IEC 60617-7.		
^a The fuse may be on either side of or in a stationary position between the contacts of the equipment.		

3 Classification

3.1 According to the utilization category

See 4.4.

3.2 According to the method of operation of manually operated equipment

- dependent manual operation (see 2.13);
- independent manual operation (see 2.14);
- semi-independent manual operation (see 2.15).

NOTE The method of operation on closing may be different from the method for opening.

3.3 According to suitability for isolation

- suitable for isolation (see 7.1.6 of IEC 60947-1 and 7.1.6.1);
- not suitable for isolation.

3.4 According to the degree of protection provided

See 7.1.11 of IEC 60947-1.

4 Caractéristiques

4.1 Énumération des caractéristiques

Les caractéristiques du matériel doivent, chaque fois que cela est possible, être indiquées de la façon suivante:

- type du matériel (voir 4.2);
- valeurs assignées et valeurs limites du circuit principal (voir 4.3);
- catégorie d'emploi (voir 4.4);
- circuits de commande (voir 4.5);
- circuits auxiliaires (voir 4.6);

4.2 Type du matériel

Il est nécessaire d'indiquer ce qui suit.

4.2.1 Le nombre de pôles

4.2.2 La nature du courant

La nature du courant (courant alternatif ou courant continu) et, dans le cas du courant alternatif, le nombre de phases et la fréquence assignée.

4.2.3 Le nombre de positions des contacts principaux (s'il en existe plus de deux)

4.3 Valeurs assignées et valeurs limites pour le circuit principal

Les valeurs assignées sont fixées par le constructeur. Elles doivent être indiquées conformément à 4.3.1 et à 4.3.6.4, mais il n'est pas nécessaire de spécifier toutes les valeurs assignées énumérées.

4.3.1 Tensions assignées

Un matériel est défini par les tensions assignées suivantes.

4.3.1.1 Tension assignée d'emploi (U_e)

Le paragraphe 4.3.1.1 de la CEI 60947-1 est applicable.

4.3.1.2 Tension assignée d'isolement (U_i)

Le paragraphe 4.3.1.2 de la CEI 60947-1 est applicable.

4.3.1.3 Tension assignée de tenue aux chocs (U_{imp})

Le paragraphe 4.3.1.3 de la CEI 60947-1 est applicable.

4.3.2 Courants

Le matériel est défini par les courants suivants:

4.3.2.1 Courant thermique conventionnel à l'air libre (I_{th})

Le paragraphe 4.3.2.1 de la CEI 60947-1 est applicable.

4 Characteristics

4.1 Summary of characteristics

The characteristics of the equipment shall be stated in terms of the following as applicable:

- type of equipment (see 4.2);
- rated and limiting values for the main circuit (see 4.3);
- utilization category (see 4.4);
- control circuits (see 4.5);
- auxiliary circuits (see 4.6);

4.2 Type of equipment

The following shall be stated.

4.2.1 Number of poles

4.2.2 Kind of current

Kind of current (a.c. or d.c.) and, in the case of a.c., number of phases and rated frequency.

4.2.3 Number of positions of the main contacts (if more than two)

4.3 Rated and limiting values for the main circuit

Rated values are assigned by the manufacturer. They shall be stated in accordance with 4.3.1 to 4.3.6.4 but it may not be necessary to establish all the rated values listed.

4.3.1 Rated voltages

An equipment is defined by the following rated voltages.

4.3.1.1 Rated operational voltage (U_e)

Subclause 4.3.1.1 of IEC 60947-1 applies.

4.3.1.2 Rated insulation voltage (U_i)

Subclause 4.3.1.2 of IEC 60947-1 applies.

4.3.1.3 Rated impulse withstand voltage (U_{imp})

Subclause 4.3.1.3 of IEC 60947-1 applies.

4.3.2 Currents

An equipment is defined by the following currents:

4.3.2.1 Conventional free air thermal current (I_{th})

Subclause 4.3.2.1 of IEC 60947-1 applies.

4.3.2.2 Courant thermique conventionnel sous enveloppe (I_{the})

Le paragraphe 4.3.2.2 de la CEI 60947-1 est applicable.

4.3.2.3 Courants assignés d'emploi (I_e) (ou puissances assignées d'emploi)

Le paragraphe 4.3.2.3 de la CEI 60947-1 est applicable.

4.3.2.4 Courant assigné ininterrompu (I_u)

Le paragraphe 4.3.2.4 de la CEI 60947-1 est applicable.

4.3.3 Fréquence assignée

Le paragraphe 4.3.3 de la CEI 60947-1 est applicable.

4.3.4 Service assigné

Les services assignés considérés comme normaux sont les suivants.

4.3.4.1 Service continu (service de 8 h)

Le paragraphe 4.3.4.1 de la CEI 60947-1 est applicable.

4.3.4.2 Service ininterrompu

Le paragraphe 4.3.4.2 de la CEI 60947-1 est applicable.

4.3.5 Caractéristiques en conditions normales de charge et de surcharge

4.3.5.1 Aptitude à supporter les courants de surcharge occasionnés par le démarrage de moteurs

Voir annexe A.

4.3.5.2 Pouvoir assigné de fermeture

Le paragraphe 4.3.5.2 de la CEI 60947-1 est applicable avec les compléments suivants.

Le pouvoir assigné de fermeture est exprimé en fonction de la tension assignée d'emploi et du courant assigné d'emploi ainsi que de la catégorie d'emploi, conformément au Tableau 3.

Ne s'applique pas aux matériels AC-20 ou DC-20.

4.3.5.3 Pouvoir assigné de coupure

Le paragraphe 4.3.5.3 de la CEI 60947-1 est applicable avec les compléments suivants.

Le pouvoir assigné de coupure est exprimé en fonction de la tension assignée d'emploi et du courant assigné d'emploi ainsi que de la catégorie d'emploi, conformément au Tableau 3.

Ne s'applique pas aux matériels AC-20 ou DC-20.

4.3.2.2 Conventional enclosed thermal current (I_{the})

Subclause 4.3.2.2 of IEC 60947-1 applies.

4.3.2.3 Rated operational currents (I_e) (or rated operational powers)

Subclause 4.3.2.3 of IEC 60947-1 applies.

4.3.2.4 Rated uninterrupted current (I_u)

Subclause 4.3.2.4 of IEC 60947-1 applies.

4.3.3 Rated frequency

Subclause 4.3.3 of IEC 60947-1 applies.

4.3.4 Rated duty

The rated duties considered as normal are as follows.

4.3.4.1 Eight-hour duty

Subclause 4.3.4.1 of IEC 60947-1 applies.

4.3.4.2 Uninterrupted duty

Subclause 4.3.4.2 of IEC 60947-1 applies.

4.3.5 Normal load and overload characteristics

4.3.5.1 Ability to withstand motor switching overload currents

See annex A.

4.3.5.2 Rated making capacity

Subclause 4.3.5.2 of IEC 60947-1 applies with the following additions.

The rated making capacity is stated by reference to the rated operational voltage and rated operational current and to the utilization category according to Table 3.

Not applicable to AC-20 or DC-20 equipment.

4.3.5.3 Rated breaking capacity

Subclause 4.3.5.3 of IEC 60947-1 applies with the following additions.

The rated breaking capacity is stated by reference to the rated operational voltage and rated operational current and to the utilization category according to Table 3.

Not applicable to AC-20 or DC-20 equipment.

4.3.6 Caractéristiques de court-circuit

4.3.6.1 Courant assigné de courte durée admissible (I_{cw})

Le courant assigné de courte durée admissible d'un interrupteur, d'un sectionneur ou d'un interrupteur-sectionneur est la valeur du courant de courte durée admissible assignée par le constructeur que le matériel peut supporter sans aucun dommage dans les conditions d'essai de 8.3.5.1.

La valeur du courant assigné de courte durée admissible ne doit pas être inférieure à douze fois le courant assigné d'emploi maximal et, sauf indication contraire du constructeur, sa durée doit être 1 s.

Dans le cas du courant alternatif, la valeur du courant est la valeur efficace de la composante périodique et il est admis que la valeur de crête maximale susceptible d'être atteinte ne dépasse pas n fois cette valeur efficace, le facteur n étant donné par le Tableau 16 de la CEI 60947-1.

4.3.6.2 Pouvoir assigné de fermeture en court-circuit (I_{cm})

Le pouvoir assigné de fermeture en court-circuit d'un interrupteur ou d'un interrupteur-sectionneur est la valeur de pouvoir de fermeture en court-circuit, fixée pour ce matériel par le constructeur pour la tension assignée d'emploi, la fréquence assignée (s'il y a lieu) et pour un facteur de puissance (ou une constante de temps) spécifié. Il s'exprime par la valeur maximale de crête du courant présumé.

En courant alternatif, la relation entre le facteur de puissance, la valeur de crête du courant présumé et la valeur efficace du courant doit être conforme au Tableau 16 de la CEI 60947-1.

Ne s'applique pas aux matériels AC-20 ou DC-20.

4.3.6.3 Disponible

4.3.6.4 Courant assigné de court-circuit conditionnel

Le paragraphe 4.3.6.4 de la CEI 60947-1 est applicable.

4.4 Catégorie d'emploi

Les catégories d'emploi définissent l'application prévue et figurent au Tableau 2.

Chaque catégorie d'emploi est caractérisée par les valeurs des courants et des tensions, exprimées en multiples du courant assigné d'emploi et de la tension assignée d'emploi, ainsi que par les facteurs de puissance ou les constantes de temps du circuit. Les conditions d'établissement et de coupure données au Tableau 3 correspondent en principe aux applications énumérées au Tableau 2.

La désignation des catégories d'emploi est complétée par le suffixe A ou le suffixe B suivant que les emplois prévus demandent des manœuvres fréquentes ou des manœuvres non fréquentes (voir Tableau 4).

Les catégories d'emploi comportant le suffixe B conviennent aux appareils qui, en raison de leur conception ou de leur utilisation, ne sont prévus que pour des manœuvres non fréquentes. Cela pourrait, par exemple, être le cas d'un sectionneur qui n'est manœuvré que pour effectuer un sectionnement pour des travaux d'entretien, ou d'appareils de connexion dont l'élément de remplacement constitue le contact mobile.

4.3.6 Short-circuit characteristics

4.3.6.1 Rated short-time withstand current (I_{cw})

The rated short-time withstand current of a switch, a disconnector or a switch-disconnector is the value of short-time withstand current, assigned by the manufacturer, that the equipment can carry without any damage under the test conditions of 8.3.5.1.

The value of the rated short-time withstand current shall be not less than twelve times the maximum rated operational current and, unless otherwise stated by the manufacturer, the duration of the current shall be 1 s.

For a.c., the value of the current is the r.m.s. value of the a.c. component and it is assumed that the highest peak value likely to occur does not exceed n times this r.m.s. value, the factor n being given by Table 16 of IEC 60947-1.

4.3.6.2 Rated short-circuit making capacity (I_{cm})

The rated short-circuit making capacity of a switch or a switch-disconnector is the value of short-circuit making capacity assigned to the equipment by the manufacturer for the rated operational voltage, at rated frequency (if any) and at a specified power-factor (or time-constant). It is expressed as the maximum prospective peak current.

For a.c., the relationship between power-factor, prospective peak current and r.m.s. current shall be in accordance with Table 16 of IEC 60947-1.

Not applicable to AC-20 or DC-20 equipment.

4.3.6.3 Vacant

4.3.6.4 Rated conditional short-circuit current

Subclause 4.3.6.4 of IEC 60947-1 applies.

4.4 Utilization category

The utilization categories define the intended applications and are given in Table 2.

Each utilization category is characterized by the values of the currents and voltages, expressed as multiples of the rated operational current and the rated operational voltage, as well as the power-factors or time-constants of the circuit. The conditions for making and breaking given in Table 3 correspond in principle to the applications listed in Table 2.

The designation of utilization categories is completed by the suffix A or B according to whether the intended applications require frequent or infrequent operations (see Table 4).

Utilization categories with suffix B are appropriate for devices which, due to design or application, are only intended for infrequent operation. This could apply, for example, to disconnectors normally only operated to provide isolation for maintenance work or switching devices where the fuse-link blade forms the moving contact.

La distinction entre manœuvres fréquentes et manœuvres non fréquentes est basée sur la caractéristique assignée de fonctionnement déclarée par le constructeur et le nombre de cycles de manœuvres utilisé comme critère d'essai dans le Tableau 4.

Pour un courant assigné particulier de fonctionnement I_e , un appareil sera désigné pour usage fréquent (catégorie A) si la durée de vie assignée de fonctionnement déclarée par le constructeur est supérieure au nombre de cycles de manœuvres indiqué dans les colonnes 3, 4 ou 5 du Tableau 4.

Tableau 2 – Catégories d'emploi

Nature du courant	Catégorie d'emploi		Applications caractéristiques
	Catégorie A	Catégorie B	
Courant alternatif	AC-20A*	AC-20B *	– Fermeture et ouverture à vide
	AC-21A	AC-21B	– Charges résistives, y compris surcharges modérées
	AC-22A	AC-22B	– Charges mixtes résistives et inductives, y compris surcharges modérées
	AC-23A	AC-23B	– Charges constituées par des moteurs ou autres charges fortement inductives
Courant continu	DC-20A*	DC-20B *	– Fermeture et ouverture à vide
	DC-21A	DC-21B	– Charges résistives, y compris surcharges modérées
	DC-22A	DC-22B	– Charges mixtes résistives et inductives, y compris surcharges modérées (par exemple: moteurs shunt)
	DC-23A	DC-23B	– Charges fortement inductives (par exemple: moteurs série)
* Ces catégories d'emploi ne sont pas admises aux Etats-Unis d'Amérique.			

La catégorie AC-23 comprend la commande occasionnelle d'un seul moteur. La commande de condensateurs ou de lampes à filament de tungstène doit faire l'objet d'un accord entre le constructeur et l'utilisateur.

Les catégories d'emploi mentionnées aux Tableaux 2 et 3 ne s'appliquent pas à un matériel normalement utilisé pour assurer le démarrage, l'accélération et/ou l'arrêt d'un seul moteur. Les catégories d'emploi pour un tel matériel sont traitées dans l'annexe A.

4.5 Circuits de commande

Le paragraphe 4.5 de la CEI 60947-1 est applicable.

4.6 Circuits auxiliaires

Le paragraphe 4.6 de la CEI 60947-1 est applicable.

4.7 Relais et déclencheurs

Le paragraphe 4.7 de la CEI 60947-1 est applicable.

The distinction between frequent and infrequent operation is based on the manufacturer's rated operation and the number of operating cycles used as a test criterion in Table 4.

For a particular rated operational current I_e , a device will be designated for frequent use (category A) if the manufacturer's rated operating life is more than the number of operating cycles indicated in columns 3, 4 or 5 of Table 4.

Table 2 – Utilization categories

Nature of current	Utilization category		Typical applications
	Category A	Category B	
Alternating current	AC-20A *	AC-20B *	– Connecting and disconnecting under no-load conditions
	AC-21A	AC-21B	– Switching of resistive loads including moderate overloads
	AC-22A	AC-22B	– Switching of mixed resistive and inductive loads, including moderate overloads
	AC-23A	AC-23B	– Switching of motor loads or other highly inductive loads
Direct current	DC-20A*	DC-20B*	– Connecting and disconnecting under no-load conditions
	DC-21A	DC-21B	– Switching of resistive loads including moderate overloads
	DC-22A	DC-22B	– Switching of mixed resistive and inductive loads, including moderate overloads (e.g. shunt motors)
	DC-23A	DC-23B	– Switching of highly inductive loads (e.g. series motors)
* The use of these utilization categories is not permitted in the United States of America.			

Category AC-23 includes occasional switching of individual motors. The switching of capacitors or of tungsten filament lamps shall be subject to agreement between manufacturer and user.

The utilization categories referred to in Tables 2 and 3 do not apply to an equipment normally used to start, accelerate and/or stop individual motors. The utilization categories for such an equipment are dealt with in annex A.

4.5 Control circuits

Subclause 4.5 of IEC 60947-1 applies.

4.6 Auxiliary circuits

Subclause 4.6 of IEC 60947-1 applies.

4.7 Relays and releases

Subclause 4.7 of IEC 60947-1 applies.

5 Informations sur le matériel

5.1 Nature des informations

Le paragraphe 5.1 de la CEI 60947-1 est applicable de façon appropriée pour un modèle particulier.

5.2 Marquage

5.2.1 Chaque matériel doit porter de façon indélébile et lisible les indications suivantes.

Les marques pour a), b) et c) ci-dessous doivent se trouver sur le matériel lui-même ou sur une ou plusieurs plaques signalétiques fixées au matériel, et ces marques doivent être situées dans un endroit tel qu'elles soient visibles et lisibles de face lorsque le matériel est monté selon les instructions du constructeur.

a) Indication de la position d'ouverture et de la position de fermeture. La position d'ouverture et la position de fermeture doivent être indiquées respectivement par les symboles graphiques 60417-IEC-5007 et 60417-IEC-5008 de la CEI 60417-2 (voir 7.1.5.1 de la CEI 60947-1).

b) Aptitude au sectionnement

Les symboles appropriés du Tableau 1 doivent être utilisés.

c) Marquage supplémentaire des sectionneurs.

Les appareils de catégorie d'emploi AC-20A, AC-20B, DC-20A et DC-20B doivent porter la mention «Ne pas manœuvrer en charge», à moins que l'appareil ne soit muni d'un verrouillage empêchant une telle manœuvre.

Les appareils de catégorie d'emploi AC-20A, AC-20B, DC 20A et DC-20B doivent porter le repère: «Ne pas ouvrir en charge», sauf si l'appareil est verrouillé pour empêcher l'ouverture.

NOTE Les symboles des différents types de matériel sont donnés au Tableau 1.

5.2.2 Les indications suivantes doivent aussi être marquées sur le matériel mais il n'est pas nécessaire qu'elles soient visibles de face lorsque le matériel est monté:

a) nom du constructeur ou marque de fabrique;

b) désignation du type ou numéro de série;

c) courants assignés d'emploi (ou puissances assignées) à la tension assignée d'emploi, et catégorie d'emploi (voir 4.3.1, 4.3.2 et 4.4);

d) valeur (ou domaine) de la fréquence assignée, ou indication «continu» (ou symbole);

e) pour les combinés-fusibles, le type et le courant assigné maximal des fusibles, et la puissance dissipée de l'élément de remplacement;

f) CEI 60947-3, si le constructeur déclare la conformité à la présente norme;

g) degré de protection du matériel sous enveloppe (voir annexe C de la CEI 60947-1).

5.2.3 Les bornes suivantes doivent être identifiées:

a) bornes d'entrée et de sortie, à moins que le raccordement n'ait pas d'importance (voir 8.3.3.3.1);

b) borne du pôle neutre, s'il y a lieu, par la lettre «N» (voir 7.1.7.4 de la CEI 60947-1);

c) borne de terre de protection (voir 7.1.9.3 de la CEI 60947-1).

5 Product information

5.1 Nature of information

Subclause 5.1 of IEC 60947-1 applies as appropriate for a particular design.

5.2 Marking

5.2.1 Each equipment shall be marked in a durable and legible manner with the following data.

The markings for a), b) and c) below shall be on the equipment itself or on a name-plate or name-plates attached to the equipment, and shall be located at a place such that they are legible from the front after mounting the equipment in accordance with the manufacturer's instructions.

a) Indication of the open and closed position. The open and closed position shall be respectively indicated by the graphical symbols 60417-IEC-5007 and 60417-IEC-5008 of IEC 60417-2 (see 7.1.5.1 of IEC 60947-1).

b) Suitability for isolation

The appropriate symbols of Table 1 shall be used.

c) Additional marking for disconnectors

Devices of utilization category AC-20A, AC-20B, DC-20A and DC-20B shall be marked "Do not operate under load", unless the device is interlocked to prevent such operation.

NOTE Symbols of the various types of equipment are given in Table 1.

5.2.2 The following data shall also be marked on the equipment but need not be visible from the front when the equipment is mounted:

- a) manufacturer's name or trade mark;
- b) type designation or serial number;
- c) rated operational currents (or rated powers) at the rated operational voltage and utilization category (see 4.3.1, 4.3.2 and 4.4);
- d) value (or range) of the rated frequency or the indication "d.c." (or the symbol — — — — —);
- e) for fuse-combination units, the fuse type and maximum rated current and the power loss of the fuse-link;
- f) IEC 60947-3, if the manufacturer claims compliance with this standard;
- g) degree of protection of enclosed equipment (see annex C of IEC 60947-1).

5.2.3 The following terminals shall be identified:

- a) line and load terminals unless the connection is immaterial (see 8.3.3.3.1);
- b) neutral pole terminal, if applicable, by the letter "N" (see 7.1.7.4 of IEC 60947-1);
- c) protective earth terminal (see 7.1.9.3 of IEC 60947-1).

5.2.4 Les indications suivantes doivent figurer dans les informations fournies par le constructeur:

- a) tension assignée d'isolement;
- b) tension assignée de tenue aux chocs pour les matériels aptes au sectionnement, ou lorsqu'elle est déterminée;
- c) degré de pollution, s'il est différent de 3;
- d) service assigné;
- e) courant assigné de courte durée admissible et sa durée, le cas échéant;
- f) pouvoir assigné de fermeture en court-circuit, le cas échéant;
- g) courant assigné de court-circuit conditionnel, le cas échéant.

5.3 Instructions d'installation, de fonctionnement et d'entretien

Le paragraphe 5.3 de la CEI 60947-1 est applicable.

6 Conditions normales de service, de montage et de transport

L'article 6 de la CEI 60947-1 est applicable, avec le complément suivant.

Degré de pollution (voir 6.1.3.2 de la CEI 60947-1).

Sauf spécification contraire du constructeur, le matériel est prévu pour être installé dans les conditions d'environnement du degré de pollution 3.

7 Dispositions relatives à la construction et au fonctionnement

7.1 Dispositions constructives

Le paragraphe 7.1 de la CEI 60947-1 est applicable avec les compléments suivants.

7.1.1 Matériaux

L'aptitude des matériaux utilisés doit être vérifiée par rapport à la résistance à la chaleur anormale et au feu en réalisant les essais:

- a) sur le matériel; ou
- b) sur des parties prises sur le matériel; ou
- c) sur des échantillons de matériau identique et de section représentative.

Lorsqu'un matériau identique ayant une section représentative a déjà satisfait aux prescriptions, il n'y a pas lieu de répéter ces essais.

7.1.1.1 Résistance à la chaleur anormale et au feu

Le paragraphe 7.1.1.1 de la CEI 60947-1 s'applique avec les compléments suivants.

Les pièces en matériau isolant nécessaires au maintien en position des parties conductrices doivent satisfaire à l'essai au fil incandescent de 8.2.1.1.1 de la CEI 60947-1 à une température d'essai de 960 °C.

Lorsque les essais portent sur des échantillons de matériau du fabricant conformément à 7.1.1c), ils doivent être réalisés conformément aux essais d'inflammation et au fil chauffant correspondant à l'essai au fil incandescent à 960 °C, comme cela est spécifié en 8.2.1.1.2, et à l'annexe M de la CEI 60947-1.

5.2.4 The following data shall be made available in the manufacturer's published information:

- a) rated insulation voltage;
- b) rated impulse withstand voltage for equipment suitable for isolation or when determined;
- c) pollution degree, if different from 3;
- d) rated duty;
- e) rated short-time withstand current and duration, where applicable;
- f) rated short-circuit making capacity, where applicable;
- g) rated conditional short-circuit current, where applicable.

5.3 Instructions for installation, operation and maintenance

Subclause 5.3 of IEC 60947-1 applies.

6 Normal service, mounting and transport conditions

Clause 6 of IEC 60947-1 applies with the following addition.

Pollution degree (see 6.1.3.2 of IEC 60947-1).

Unless otherwise stated by the manufacturer, the equipment is intended for installation under environmental conditions of pollution degree 3.

7 Constructional and performance requirements

7.1 Constructional requirements

Subclause 7.1 of IEC 60947-1 applies, with the following additions.

7.1.1 Materials

The suitability of materials used shall be verified with respect to resistance to abnormal heat and fire by conducting tests:

- a) on the equipment; or
- b) on sections taken from the equipment; or
- c) on samples of identical material having a representative cross-section.

If an identical material having a representative cross-section has already satisfied the requirements, then those tests need not be repeated.

7.1.1.1 Resistance to abnormal heat and fire

Subclause 7.1.1.1 of IEC 60947-1 applies with the following additions.

Parts of insulating material necessary to retain current-carrying parts in position shall conform to the glow-wire tests of 8.2.1.1.1 of IEC 60947-1 at a test temperature of 960 °C.

When tests are conducted on material manufacturers samples according to 7.1.1c), they shall be made according to the tests for flammability and hot wire corresponding to a glow-wire test of 960 °C as specified in 8.2.1.1.2, and annex M of IEC 60947-1.

7.1.3 Distances d'isolement et lignes de fuite

Le paragraphe 7.1.3 de la CEI 60947-1 s'applique avec le complément suivant:

Des recommandations pour la mesure des distances d'isolement et des lignes de fuite sont données dans l'annexe G de la CEI 60947-1.

7.1.4 Organe de commande

Le paragraphe 7.1.4 de la CEI 60947-1 est applicable.

7.1.6 Prescriptions supplémentaires pour les matériels aptes au sectionnement

Le paragraphe 7.1.6 de la CEI 60947-1 s'applique avec les compléments suivants.

7.1.6.1 Dispositions constructives supplémentaires pour les matériels aptes au sectionnement

Le matériel doit être marqué conformément à 5.2.1b).

Lorsqu'il n'existe aucune indication de la position des contacts, par exemple au moyen de l'organe de manœuvre ou d'un indicateur séparé, tous les contacts principaux doivent être nettement visibles en position d'ouverture.

La robustesse du mécanisme transmetteur et la fiabilité de l'indication de la position d'ouverture doivent être vérifiées conformément à 8.2.5. En outre, lorsqu'il existe des dispositifs fournis par le constructeur, pour verrouiller le matériel en position d'ouverture, le verrouillage ne doit être possible que si les contacts principaux sont en position d'ouverture (voir 8.2.5).

Cette prescription n'est pas applicable au matériel dont les contacts principaux sont visibles en position d'ouverture et/ou la position d'ouverture est indiquée par des moyens autres que l'organe de commande.

NOTE Le verrouillage en position de fermeture est admis pour des applications particulières.

L'intervalle de coupure entre les contacts ouverts d'un même pôle en position d'ouverture ne doit pas être inférieur aux distances d'isolement minimales figurant au Tableau 13 de la CEI 60947-1 et il doit également répondre aux prescriptions de 7.2.3.1b) de la CEI 60947-1.

7.1.6.2 Prescriptions supplémentaires pour le matériel assurant le verrouillage électrique avec des contacteurs ou des disjoncteurs

Lorsqu'un matériel apte au sectionnement est équipé d'un interrupteur auxiliaire pour le verrouillage électrique avec un ou des contacteurs ou un ou des disjoncteurs et est prévu pour être utilisé dans des circuits de moteur, les prescriptions suivantes sont applicables, sauf si le matériel est classé pour la catégorie d'emploi AC-23.

Un interrupteur auxiliaire doit être classé selon la CEI 60947-5-1 comme déclaré par le constructeur.

L'intervalle de temps entre les ouvertures des contacts de l'interrupteur auxiliaire et des contacts des pôles principaux doit être suffisant pour que le contacteur ou le disjoncteur associé coupe le courant avant l'ouverture des pôles principaux du matériel.

7.1.3 Clearances and creepage distances

Subclause 7.1.3 of IEC 60947-1 applies with the following addition:

Guidance on the measurement of clearances and creepage distances is given in annex G of IEC 60947-1.

7.1.4 Actuator

Subclause 7.1.4 of IEC 60947-1 applies.

7.1.6 Additional requirements for equipment suitable for isolation

Subclause 7.1.6 of IEC 60947-1 applies with the following additions.

7.1.6.1 Additional constructional requirements for equipment suitable for isolation

The equipment shall be marked according to 5.2.1b).

When no indication of the position of the contacts is provided, for example by the actuator or a separate indicator, all the main contacts shall be clearly visible in the open position.

The strength of the actuating mechanism and the reliability of the indication of the open position shall be checked according to 8.2.5. Moreover, when means are provided by the manufacturer to lock the equipment in the open position, locking shall only be possible when the main contacts are in the open position (see 8.2.5).

This requirement does not apply to equipment where the main contact position is visible in the open position and/or the open position is indicated by other means than the actuator.

NOTE Locking in the closed position is permitted for particular applications.

The clearance across the open contacts of the same pole when in the open position shall not be less than the minimum clearance given in Table 13 of IEC 60947-1 and shall also comply with the requirements of 7.2.3.1b) of IEC 60947-1.

7.1.6.2 Supplementary requirements for equipment with provision for electrical interlocking with contactors or circuit-breakers

If equipment suitable for isolation is provided with an auxiliary switch for the purpose of electrical interlocking with contactor(s) or circuit-breaker(s) and intended to be used in motor circuits, the following requirements shall apply unless the equipment is rated for AC-23 utilization category.

An auxiliary switch shall be rated according to IEC 60947-5-1 as stated by the manufacturer.

The time interval between the opening of the contacts of the auxiliary switch and the contacts of the main poles shall be sufficient to ensure that the associated contactor or circuit-breaker interrupts the current before the main poles of the equipment open.

Sauf prescription contraire dans la documentation technique du constructeur, l'intervalle de temps ne doit pas être inférieur à 20 ms lorsque le matériel est manœuvré selon les instructions du constructeur.

La conformité doit être vérifiée en mesurant l'intervalle de temps entre l'instant de l'ouverture de l'interrupteur auxiliaire et l'instant de l'ouverture à vide des pôles principaux lorsque le matériel est manœuvré selon les instructions du constructeur.

Pendant la manoeuvre de fermeture, les contacts de l'interrupteur auxiliaire doivent se fermer après ou en même temps que les contacts des pôles principaux.

Un intervalle de temps d'ouverture convenable peut également être assuré par une position intermédiaire (entre les positions FERMÉ et OUVERT) pour laquelle le ou les contacts de verrouillage est (sont) ouverts et les pôles principaux restent fermés.

7.1.6.3 Prescriptions supplémentaires pour le matériel équipé de moyens de verrouillage par cadenas de la position d'ouverture

Les moyens de verrouillage doivent être conçus de telle façon qu'ils ne puissent pas être retirés lorsque le ou les cadenas appropriés sont installés. Lorsque le matériel est verrouillé même par un seul cadenas, il ne doit pas être possible en manœuvrant l'organe de commande, de réduire la distance d'isolement entre les contacts ouverts de telle façon qu'elle ne satisfasse plus aux prescriptions de 7.2.3.1b) de la CEI 60947-1.

En variante, on peut par conception fournir des moyens de verrouillage par cadenas interdisant l'accès à l'organe de commande.

La conformité aux prescriptions concernant le verrouillage de l'organe de commande doit être vérifiée en utilisant un cadenas spécifié par le constructeur ou un calibre équivalent, fournissant les conditions les plus contraignantes pour simuler un verrouillage. La force F , spécifiée en 8.2.5.2, doit être appliquée à l'organe de commande afin d'essayer de manœuvrer le matériel de la position d'ouverture à la position de fermeture. La force F étant maintenue, le matériel doit être soumis à une tension d'essai entre les contacts ouverts. Le matériel doit être capable de supporter la tension d'essai requise conformément au Tableau 14 de la CEI 60947-1 pour la tension assignée de tenue aux chocs.

7.1.8 Prescriptions supplémentaires pour les matériels dotés d'un pôle neutre

Le paragraphe 7.1.8 de la CEI 60947-1 est applicable, sauf en ce qui concerne la note relative à un déclencheur à maximum de courant.

7.1.11 Degrés de protection du matériel sous enveloppe

Les degrés de protection du matériel sous enveloppe et les essais appropriés sont donnés à l'annexe C de la CEI 60947-1.

7.2 Dispositions relatives au fonctionnement

7.2.1 Conditions de fonctionnement

7.2.1.1 Généralités

Le paragraphe 7.2.1.1 de la CEI 60947-1 est applicable avec les compléments suivants.

Les prescriptions suivantes s'appliquent aux fusibles-interrupteurs, fusibles-sectionneurs et aux fusibles-interrupteurs-sectionneurs dont le pouvoir assigné de fermeture en court-circuit excède 10 kA et pour lesquels la manoeuvre de fermeture est faite par une commande manuelle directe sans interposition de mécanisme (manoeuvre dépendante et semi-dépendante manuelle voir 2.13 et 2.15).

Unless otherwise stated in the manufacturer's technical literature, the time interval shall be not less than 20 ms when the equipment is operated according to the manufacturer's instructions.

Compliance shall be verified by measuring the time interval between the instant of opening of the auxiliary switch and the instant of opening of the main poles under no-load conditions when the equipment is operated according to the manufacturer's instructions.

During the closing operation the contacts of the auxiliary switch shall close after or simultaneously with the contacts of the main poles.

A suitable opening time interval may also be provided by an intermediate position (between the ON and OFF positions) at which the interlocking contact(s) is (are) open and the main poles remain closed.

7.1.6.3 Supplementary requirements for equipment provided with means for padlocking the open position

The locking means shall be designed in such a way that it cannot be removed with the appropriate padlock(s) installed. When the equipment is locked by even a single padlock, it shall not be possible by operating the actuator, to reduce the clearance between open contacts to the extent that it no longer complies with the requirements of 7.2.3.1b) of IEC 60947-1.

Alternatively, the design may provide padlockable means to prevent access to the actuator.

Compliance with the requirements to padlock the actuator shall be verified using a padlock specified by the manufacturer or an equivalent gauge, giving the most adverse conditions, to simulate locking. The force F , specified in 8.2.5.2 shall be applied to the actuator in an attempt to operate the equipment from the open position to the closed position. Whilst the force F is applied, the equipment shall be subjected to a test voltage across open contacts. The equipment shall be capable of withstanding the test voltage required according to Table 14 of IEC 60947-1 appropriate to the rated impulse withstand voltage.

7.1.8 Additional requirements for equipment provided with a neutral pole

Subclause 7.1.8 of IEC 60947-1 applies except for the note referring to an overcurrent release.

7.1.11 Degrees of protection of enclosed equipment

Degrees of protection of enclosed equipment and relevant tests are given in annex C of IEC 60947-1.

7.2 Performance requirements

7.2.1 Operating conditions

7.2.1.1 General

Subclause 7.2.1.1 of IEC 60947-1 applies with the following additions.

The following requirements apply to fuse switches, fuse disconnectors and fuse switch disconnectors with a rated short-circuit making capacity exceeding 10 kA and for which the closing operation is by direct manual operation without an interposing mechanism (dependent and semi-independent manual operation see 2.13 and 2.15).

La vitesse d'essai pour les manœuvres de fermeture spécifiée en 8.3.6.2 doit être déterminée comme suit.

- a) Le matériel doit subir 15 manœuvres manuelles à vide selon les instructions du constructeur, cinq manœuvres par trois personnes différentes. La vitesse de l'organe de commande manuelle au moment de la fermeture des contacts (fermeture du dernier contact) doit être déterminée par un oscillographe ou tout autre moyen approprié à toute partie convenable du système.

Le point de mesure et la vitesse à ce point de mesure doivent être notés dans le rapport d'essais. La vitesse moyenne doit être déterminée après suppression de la valeur la plus haute et de la valeur la plus basse.

- b) Il faut s'assurer qu'avec l'appareillage d'essai le matériel en essai ferme totalement et qu'il n'y a aucune entrave au mouvement de fermeture libre du système. La vitesse réelle d'essai ne doit pas dépasser la vitesse moyenne déterminée selon a).

La masse des parties mobiles de l'appareillage d'essai (sans le matériel en essai) doit être égale à $2 \text{ kg} \pm 10 \%$.

7.2.2 Echauffement

Le paragraphe 7.2.2 de la CEI 60947-1 est applicable avec le complément suivant.

Dans le cas des combinés-fusibles, l'échauffement des contacts de l'élément de remplacement au cours de l'essai de 8.3.3.1 ne doit provoquer aucun dommage susceptible de nuire au fonctionnement ultérieur du matériel au cours de la séquence d'essais I.

7.2.3 Propriétés diélectriques

Le paragraphe 7.2.3 de la CEI 60947-1 s'applique avec les compléments suivants.

7.2.3.1 Tension de tenue aux chocs

Le paragraphe 7.2.3.1 de la CEI 60947-1 s'applique avec le complément suivant.

Les distances d'isolement entre les contacts ouverts d'un appareil non apte au sectionnement doivent supporter la tension d'essai donnée au Tableau 12 de la CEI 60947-1 appropriée à la tension assignée de tenue aux chocs.

7.2.3.2 Tension de tenue à fréquence industrielle des circuits principaux, auxiliaires et de commande

Le paragraphe 7.2.3.2 c) de la CEI 60947-1 s'applique avec le complément suivant.

Pour les appareils aptes au sectionnement, les valeurs maximales du courant de fuite sont spécifiées, pour toutes les séquences d'essais, respectivement en 8.3.3.5, 8.3.4.3, 8.3.5.4, 8.3.6.4 et 8.3.7.3.

7.2.4 Aptitude à l'établissement et à la coupure à vide et dans les conditions normales de charge et de surcharge

7.2.4.1 Pouvoirs de fermeture et de coupure

Les pouvoirs assignés de fermeture et de coupure sont indiqués en fonction de la tension assignée d'emploi et du courant assigné d'emploi ainsi que de la catégorie d'emploi, conformément au Tableau 3.

Les conditions d'essai sont spécifiées en 8.3.3.3.1.

The test speed for the making operations specified in 8.3.6.2 shall be determined as follows.

- a) The equipment shall be operated 15 times manually under no-load conditions in accordance with the manufacturer's instructions, five times by each of three persons. The velocity of the hand actuator at the instant of contact closure of the last closing contact shall be determined by oscillographic or other appropriate means at any convenient part of the device.

The point at which the measurement is made and the velocity at the measurement point shall be stated in the test report. The mean velocity shall be determined after deleting the highest and lowest values.

- b) The test apparatus shall ensure that the equipment under test fully closes and that there is no impediment to the free closing movement of the device. The actual test speed shall not exceed the mean velocity determined according to a).

The mass of the moving parts of the test apparatus (without the equipment under test) shall be $2 \text{ kg} \pm 10 \%$.

7.2.2 Temperature rise

Subclause 7.2.2 of IEC 60947-1 applies with the following addition.

For fuse-combination units, the temperature rise of the fuse-link contacts during the test according to 8.3.3.1 shall not cause any damage of a nature which impairs the subsequent performance of the equipment in test sequence I.

7.2.3 Dielectric properties

Subclause 7.2.3 of IEC 60947-1 applies with the following additions.

7.2.3.1 Impulse withstand voltage

Subclause 7.2.3.1 of IEC 60947-1 applies with the following addition.

Clearances across the open contacts of a device not suitable for isolation shall withstand the test voltage given in Table 12 of IEC 60947-1 appropriate to the rated impulse withstand voltage.

7.2.3.2 Power-frequency withstand voltage of the main, auxiliary and control circuits

Subclause 7.2.3.2 c) of IEC 60947-1 applies with the following addition.

For equipment suitable for isolation, maximum values of leakage current are specified for all the test sequences in 8.3.3.5, 8.3.4.3, 8.3.5.4, 8.3.6.4 and 8.3.7.3 respectively.

7.2.4 Ability to make and break under no-load, normal load and overload conditions

7.2.4.1 Making and breaking capacities

The rated making and breaking capacities are stated by reference to the rated operational voltage and rated operational current and to the utilization category according to Table 3.

The test conditions are specified in 8.3.3.3.1.

Table 3 – Verification of rated making and breaking capacities (see 8.3.3.3) – Conditions for making and breaking corresponding to the various utilization categories

Utilization category	Rated operational current	Making ^a			Breaking			Number of operating cycles
		I/I_e	U/U_e	$\cos \phi$	I_c/I_e	U_r/U_e	$\cos \phi$	
AC-20A ^b – AC-20B ^b	All values	–	–	–	–	–	–	
AC-21A – AC-21B	All values	1,5	1,05	0,95	1,5	1,05	0,95	5
AC-22A – AC-22B	All values	3	1,05	0,65	3	1,05	0,65	5
AC-23A – AC-23B	$0 < I_e \leq 100 \text{ A}$	10	1,05	0,45	8	1,05	0,45	5
	$100 \text{ A} < I_e$	10	1,05	0,35	8	1,05	0,35	3
Utilization category	Rated operational category	I/I_e	U/U_e	L/R ms	I_c/I_e	U_r/U_e	L/R ms	Number of operating cycles
DC-20A ^b – DC-20B ^b	All values	–	–	–	–	–	–	
DC-21A – DC-21B	All values	1,5	1,05	1	1,5	1,05	1	5
DC-22A – DC-22B	All values	4	1,05	2,5	4	1,05	2,5	5
DC-23A – DC-23B	All values	4	1,05	15	4	1,05	15	5

I = Making current
 I_c = Breaking current
 I_e = Rated operational current
 U = Applied voltage
 U_e = Rated operational voltage
 U_r = Operational frequency or d.c. recovery voltage

^a For a.c. the making current is expressed by the r.m.s. value of the periodic component of the current.
^b The use of these utilization categories is not permitted in the United States of America.

7.2.4.2 Operational performance

Tests concerning the verification of the operational performance of an equipment are intended to verify that the equipment is capable of making and breaking without failure, the currents flowing in its main circuit for the intended use.

The number of operating cycles and the test circuit parameters for the operational performance test for the various utilization categories are given in Tables 4 and 5.

The test conditions are specified in 8.3.4.1.

**Table 4 – Verification of operational performance –
Number of operating cycles corresponding to the rated operational current**

1	2	3	4	5	6	7	8
Rated operational current I_e	Number of operating cycles per hour	Number of operating cycles					
		AC and DC A categories			AC and DC B categories		
		Without current	With current	Total	Without current	With current	Total
$0 < I_e \leq 100$	120	8 500	1 500	10 000	1 700	300	2 000
$100 < I_e \leq 315$	120	7 000	1 000	8 000	1 400	200	1 600
$315 < I_e \leq 630$	60	4 000	1 000	5 000	800	200	1 000
$630 < I_e \leq 2\,500$	20	2 500	500	3 000	500	100	600
$2\,500 < I_e$	10	1 500	500	2 000	300	100	400

The values in the table apply to all utilization categories except AC-20A, AC-20B, DC-20A and DC-20B. These categories shall comply with the total number of operating cycles in columns 5 or 8 without current. Column 2 gives the minimum operating rate. The operating rate for any utilization category may be increased with the consent of the manufacturer.

Tableau 5 – Paramètres du circuit d'essai pour le Tableau 4

Catégorie d'emploi	Valeur du courant assigné d'emploi I_e	Etablissement ^a			Coupure		
		I/I_e	U/U_e	$\cos \phi$	I_c/I_e	U_r/U_e	$\cos \phi$
AC-21A AC-21B AC-22A AC-22B AC-23A AC-23B	Toutes valeurs Toutes valeurs Toutes valeurs	1 1 1	1 1 1	0,95 0,8 0,65	1 1 1	1 1 1	0,95 0,8 0,65
		I/I_e	U/U_e	L/R ms	I_c/I_e	U_r/U_e	L/R ms
DC-21A DC-21B DC-22A DC-22B DC-23A DC-23B	Toutes valeurs Toutes valeurs Toutes valeurs	1 1 1	1 1 1	1 2 7,5	1 1 1	1 1 1	1 2 7,5
I = Courant établi I_c = Courant coupé I_e = Courant assigné d'emploi U = Tension avant établissement (tension appliquée) U_e = Tension assignée d'emploi U_r = Tension de rétablissement à fréquence industrielle ou en courant continu							
^a En courant alternatif, le courant établi est exprimé par la valeur efficace de la composante périodique du courant.							

7.2.4.3 Durabilité mécanique

Le paragraphe 7.2.4.3.1 de la CEI 60947-1 est applicable. Les conditions d'essai sont spécifiées en 8.5.1.

7.2.4.4 Durabilité électrique

Le paragraphe 7.2.4.3.2 de la CEI 60947-1 est applicable. Les conditions d'essai sont spécifiées en 8.5.2.

7.2.5 Aptitude à l'établissement, à la coupure ou à la tenue des courants de court-circuit

Le matériel doit être construit de manière à pouvoir supporter, dans les conditions spécifiées dans la présente norme, les contraintes thermiques, dynamiques et électriques occasionnées par des courants de court-circuit.

Les courants de court-circuit peuvent se produire durant les manœuvres d'établissement et d'interruption du courant et aussi lorsque le courant circule en position de fermeture.

L'aptitude du matériel à établir, transporter et couper les courants de court-circuit est exprimée en fonction d'une ou plusieurs des caractéristiques assignées suivantes.

- Courant assigné de courte durée admissible (voir 4.3.6.1).
- Pouvoir assigné de fermeture en court-circuit (voir 4.3.6.2).
- Courant assigné de court-circuit conditionnel (voir 4.3.6.4).

7.2.6 Disponible

7.2.7 Prescriptions supplémentaires de fonctionnement pour les matériels aptes au sectionnement

Ces prescriptions ne s'appliquent qu'aux matériels dont la tension assignée d'emploi est supérieure à 50 V.

Le matériel à l'état neuf avec ses contacts en position d'ouverture doit supporter l'essai diélectrique de 8.3.3.2.

Si des essais conformes à 8.3.3.3 et à 8.3.4.1 ont été effectués, le matériel doit, dans l'état où il se trouve après ces essais, répondre aux prescriptions de 8.3.3.5 relatives au courant de fuite.

Table 5 – Test circuit parameters for Table 4

Utilization category	Values of the rated operational current I_e	Making ^a			Breaking		
		I/I_e	U/U_e	$\cos \phi$	I_c/I_e	U_r/U_e	$\cos \phi$
AC-21A AC-21B	All values	1	1	0,95	1	1	0,95
AC-22A AC-22B	All values	1	1	0,8	1	1	0,8
AC-23A AC-23B	All values	1	1	0,65	1	1	0,65
		I/I_e	U/U_e	L/R ms	I_c/I_e	U_r/U_e	L/R ms
DC-21A DC-21B	All values	1	1	1	1	1	1
DC-22A DC-22B	All values	1	1	2	1	1	2
DC-23A DC-23B	All values	1	1	7,5	1	1	7,5
I = Making current I_c = Breaking current I_e = Rated operational current U = Voltage before make (Applied voltage) U_e = Rated operational voltage U_r = Operational frequency or d.c. recovery voltage							
^a For a.c., the making current is expressed by the r.m.s. value of the periodic component of the current.							

7.2.4.3 Mechanical durability

Subclause 7.2.4.3.1 of IEC 60947-1 applies. Test conditions are specified in 8.5.1.

7.2.4.4 Electrical durability

Subclause 7.2.4.3.2 of IEC 60947-1 applies. Test conditions are specified in 8.5.2.

7.2.5 Ability to make, break or withstand short-circuit currents

The equipment shall be so constructed as to be capable of withstanding, under the conditions specified in this standard, the thermal, dynamic and electrical stresses resulting from short-circuit currents.

Short-circuit currents may be encountered during current making, current carrying in the closed position and current interruption.

The ability of the equipment to make, carry and break short-circuit currents is stated in terms of one or more of the following ratings.

- Rated short-time withstand current (see 4.3.6.1).
- Rated short-circuit making capacity (see 4.3.6.2).
- Rated conditional short-circuit current (see 4.3.6.4).

7.2.6 Vacant**7.2.7 Additional performance requirements for equipment suitable for isolation**

These requirements only apply to equipment with rated operational voltage greater than 50 V.

With the equipment in new condition and the contacts in the open position the equipment shall withstand the dielectric test of 8.3.3.2.

If tests according to 8.3.3.3 and 8.3.4.1 have been made, the equipment in the condition after the tests shall meet the leakage current requirements of 8.3.3.5.

7.2.8 Disponible

7.2.9 Essai de surcharge pour un matériel comprenant des fusibles

Le circuit principal d'un matériel doit être capable de transporter un courant de surcharge conformément à 8.3.7.1 et ne doit causer aucun dommage susceptible de nuire au fonctionnement ultérieur du matériel dans la séquence d'essais V.

7.3 Compatibilité électromagnétique

7.3.1 Disponible

7.3.2 Immunité

7.3.2.1 Matériels ne comprenant pas de circuits électroniques

Les matériels couverts par la CEI 60947-3 ne comprenant pas de circuits électroniques ne sont pas sensibles aux perturbations électromagnétiques dans les conditions normales de service et en conséquence aucun essai n'est requis.

7.3.2.2 Matériels comprenant des circuits électroniques

Les matériels comprenant des circuits électroniques (par exemple indicateur électronique de fusion de fusible) doivent avoir une immunité satisfaisante vis-à-vis des perturbations électromagnétiques (voir 8.4.1.2).

Tableau 6 – Essais d'immunité

Type d'essai d'immunité	Norme fondamentale applicable	Niveau de sévérité requis
Décharge électrostatique	CEI 61000-4-2	Décharge dans l'air 8 kV ou décharge au contact 4 kV
Champ électromagnétique	CEI 61000-4-3	10 V/m
Transitoires rapides en salves	CEI 61000-4-4	2 kV
Onde de choc	CEI 61000-4-5	2 kV (mode commun) 1 kV (mode différentiel)
Perturbations conduites, induites par des champs à fréquence radioélectrique	CEI 61000-4-6	10 V
NOTE Un simple redresseur n'est pas sensible aux perturbations électromagnétiques en conditions normales de service et ne nécessite donc pas d'essai d'immunité.		

7.3.3 Emission

7.3.3.1 Matériels ne comprenant pas de circuits électroniques

Pour les matériels ne comprenant pas de circuits électroniques, les perturbations électromagnétiques peuvent seulement être produites pendant des manœuvres occasionnelles de commutation. La durée des perturbations est de l'ordre des millisecondes.

La fréquence, le niveau et les conséquences de ces émissions sont considérées comme faisant partie de l'environnement électromagnétique normal des installations à basse tension.

En conséquence, les prescriptions pour les émissions électromagnétiques sont considérées comme satisfaites et aucune vérification n'est nécessaire.

7.3.3.2 Matériels comprenant des circuits électroniques

Les matériels comprenant des circuits électroniques (par exemple un indicateur électronique de fusion de fusible) peuvent générer des perturbations électromagnétiques continues.

7.2.8 Vacant

7.2.9 Overload requirements for equipment incorporating fuses

The main circuit of an equipment shall be capable of carrying an overload current according to 8.3.7.1 and shall not cause any damage of a nature which impairs the subsequent performance of the equipment in test sequence V.

7.3 Electromagnetic compatibility

7.3.1 Vacant

7.3.2 Immunity

7.3.2.1 Equipment not incorporating electronic circuits

Equipment within the scope of IEC 60947-3 not incorporating electronic circuits are not sensitive to electromagnetic disturbances in normal service conditions and therefore no immunity tests are required.

7.3.2.2 Equipment incorporating electronic circuits

Equipment incorporating electronic circuits (e.g. an electronic fuse-blowing indicator) shall have a satisfactory immunity to electromagnetic disturbances (see 8.4.1.2).

Table 6 – Immunity tests

Type of immunity test	Applicable basic standard	Severity level required
Electrostatic discharge	IEC 61000-4-2	Air discharge 8 kV or contact discharge 4 kV
Electromagnetic field	IEC 61000-4-3	10 V/m
Fast transient/burst	IEC 61000-4-4	2 kV
Surge	IEC 61000-4-5	2 kV (common mode) 1 kV (differential mode)
Conducted disturbances induced by RF fields	IEC 61000-4-6	10 V
NOTE A simple rectifier is not sensitive to electromagnetic disturbances in normal service conditions and does not therefore require immunity tests.		

7.3.3 Emission

7.3.3.1 Equipment not incorporating electronic circuits

For equipment not incorporating electronic circuits, electromagnetic disturbances can only be generated during occasional switching operations. The duration of disturbances is in the order of milliseconds.

The frequency, level and consequences of these emissions are considered as a part of the normal electromagnetic environment of low-voltage installations.

As a result, the requirements for electromagnetic emissions are deemed to be satisfied and no verification is necessary.

7.3.3.2 Equipment incorporating electronic circuits

Equipment incorporating electronic circuits (e.g. an electronic fuse-blowing indicator) may generate continuous electromagnetic disturbances.

L'émission doit satisfaire aux prescriptions du groupe 1, classe A du CISPR 11 ou à celles de la classe A du CISPR 22 (voir 8.4.2.2).

Tableau 7 – Limites d'émission

Accès	Gamme de fréquences MHz	Limites ^d	Norme
Enveloppe ^b	30 à 230 ^{a)} 230 à 1 000 ^a	30 dB (µV/m) valeur quasi-crête mesurée à une distance de 30 m ^c 37 dB (µV/m) valeur quasi-crête mesurée à une distance de 30 m ^c	CISPR 11 Classe A - Groupe 1
Alimentation à courant alternatif	0,15 à 0,5 ^a 0,5 à 5 ^a 5 à 30 ^a	79 dB (µV) valeur quasi-crête 66 dB (µV) valeur moyenne 73 dB (µV) valeur quasi-crête 60 dB (µV) valeur moyenne 73 dB (µV) valeur quasi-crête 60 dB (µV) valeur moyenne	ou CISPR 22 Classe A
^a La limite inférieure est applicable à la fréquence de transition. ^b Applicable seulement aux appareils de commutation mécaniques contenant des parties fonctionnant à des fréquences supérieures à 9 kHz, par exemple microprocesseurs. ^c Peut aussi être mesurée à une distance de 10 m en utilisant les limites augmentées de 10 dB, ou à une distance de 3 m en utilisant les limites augmentées de 20 dB. ^d Ces limites ont été reprises, sans modification, du CISPR 11 et du CISPR 22.			

Ces limites sont données pour des appareils de commutation mécaniques utilisés exclusivement dans un environnement industriel. Lorsqu'il existe une probabilité d'utilisation en dehors de l'environnement industriel, l'avertissement suivant doit être inclus dans les informations fournies par le constructeur.

Avertissement

Ceci est un produit de classe A. Dans un environnement domestique, ce produit peut produire une interférence radio qui, dans ce cas, peut obliger l'utilisateur à prendre les mesures appropriées.

Cependant, cet avertissement n'est pas nécessaire lorsque les limites d'émission données dans le CISPR 22, classe B sont respectées.

8 Essais

8.1 Nature des essais

8.1.1 Généralités

Le paragraphe 8.1.1 de la CEI 60947-1 est applicable.

8.1.2 Essais de type

Le paragraphe 8.1.2 de la CEI 60947-1 est applicable. Le Tableau 9 de la présente norme donne la liste des essais de type.

8.1.3 Essais individuels

Le paragraphe 8.1.3 de la CEI 60947-1 s'applique avec les compléments suivants.

Emission shall fulfil the requirements of class A, group 1 of CISPR 11 or those of class A of CISPR 22 (see 8.4.2.2).

Table 7 – Emission limits

Port	Frequency range MHz	Limits ^d	Standard
Enclosure ^b	30 to 230 ^a	30 dB (μV/m) quasi peak measured at 30 m distance ^c	CISPR 11
	230 to 1 000 ^a	37 dB (μV/m) quasi peak measured at 30 m distance ^c	Class A - Group 1
AC power	0,15 to 0,5 ^a	79 dB (μV) quasi peak 66 dB (μV) average	or
	0,5 to 5 ^a	73 dB (μV) quasi peak 60 dB (μV) average	CISPR 22
	5 to 30 ^a	73 dB (μV) quasi peak 60 dB (μV) average	Class A
^a The lower limit shall apply at the transition frequency. ^b Applicable only to mechanical switching devices containing parts which operate at frequencies higher than 9 kHz, e.g. microprocessors. ^c May also be measured at a 10 m distance using the limits increased by 10 dB, or at a 3 m distance using the limits increased by 20 dB. ^d These limits have been copied, without alteration, from CISPR 11 and CISPR 22.			

These limits are given for mechanical switching devices which are used exclusively in an industrial environment. When there exists a likelihood of use outside the industrial environment, the following notice shall be included in the manufacturer's published information.

Caution This is a class A product. In a domestic environment, this product may cause radio interference in which case the user may be required to take adequate measures.
--

However, this notice is not necessary when the emission limits given in CISPR 22, class B are fulfilled.

8 Tests

8.1 Kind of tests

8.1.1 General

Subclause 8.1.1 of IEC 60947-1 applies.

8.1.2 Type tests

Subclause 8.1.2 of IEC 60947-1 applies. Type tests are given in Table 9 of this standard.

8.1.3 Routine tests

Subclause 8.1.3 of IEC 60947-1 applies with the following additions.

8.1.3.1 Généralités

Les essais suivants sont applicables:

- essai de fonctionnement mécanique (voir 8.1.3.2)
le fonctionnement de l'interrupteur, du sectionneur, de l'interrupteur-sectionneur ou du combiné-fusibles durant la fabrication et/ou un autre essai individuel peuvent remplacer les essais énumérés ci-dessus, si les conditions restent les mêmes et si le nombre de manœuvres n'est pas inférieur à celui spécifié;
- essai diélectrique (voir 8.1.3.3)
si, par le contrôle des matériaux et des procédés de fabrication, l'intégrité des propriétés diélectriques a été prouvée, ces essais peuvent être remplacés par des essais sur des échantillons conformément à un plan d'échantillonnage reconnu (voir CEI 60410).

8.1.3.2 Essai de fonctionnement mécanique

Un essai doit être fait pour vérifier le fonctionnement mécanique correct du matériel en effectuant cinq manœuvres de fermeture et d'ouverture.

8.1.3.3 Essai diélectrique

Les conditions d'essai doivent être conformes à 8.3.3.4.2 de la CEI 60947-1. En variante, l'essai combiné selon 8.3.3.4.2, point 3), de la CEI 60947-1 est autorisé. La valeur de la tension d'essai doit être conforme à celle du Tableau 12A de la CEI 60947-1. La durée de l'essai ne doit pas être inférieure à 1 s et la tension d'essai doit être appliquée comme suit:

- le matériel étant en position d'ouverture, entre chaque paire de bornes qui sont connectées électriquement lorsque le matériel est en position de fermeture;
- le matériel étant en position de fermeture, entre chaque pôle et le ou les pôles adjacents et entre chaque pôle et le châssis;
- pour le matériel comprenant des circuits électroniques raccordés aux pôles principaux, le matériel étant en position d'ouverture, entre chaque pôle et le ou les pôles adjacents et entre chaque pôle et le châssis soit du côté entrée, soit du côté sortie selon la position des composants électroniques.

En variante, la déconnexion du ou des circuits électroniques est permise pendant les essais.

8.1.4 Essais sur prélèvements

Les essais sur prélèvements pour la vérification des distances d'isolement, conformément à 8.3.3.4.3 de la CEI 60947-1, sont à l'étude.

8.1.5 Essais spéciaux

Les essais spéciaux (voir 2.6.4 de la CEI 60947-1) sont spécifiés en 8.5.

8.2 Essais de type pour les dispositions constructives

Le paragraphe 8.2 de la CEI 60947-1 s'applique avec les compléments suivants.

8.2.4 Propriétés mécaniques des bornes

Le paragraphe 8.2.4 de la CEI 60947-1 s'applique avec le complément suivant.

Lorsque le matériel est prévu pour être fourni avec différentes conceptions de bornes, les essais doivent être effectués sur chaque conception.

8.1.3.1 General

The following tests apply:

- mechanical operation test (see 8.1.3.2)
operation of the switch, disconnector, switch-disconnector or fuse-combination unit during manufacture and/or other routine test may take the place of the tests listed above, provided the same conditions apply and the number of operations is not less than that specified;
- dielectric test (see 8.1.3.3)

if, by the control of materials and manufacturing processes, the integrity of the dielectric properties has been proven, these tests may be replaced by sampling tests according to a recognized sampling plan (see IEC 60410).

8.1.3.2 Mechanical operation test

A test shall be made to verify the correct mechanical operation of the equipment by five closing and opening operations.

8.1.3.3 Dielectric test

The test conditions shall be in accordance with 8.3.3.4.2 of IEC 60947-1. As an alternative, the combined test according to 8.3.3.4.2, item 3), of IEC 60947-1 is allowed. The value of the test voltage shall be in accordance with that given in Table 12A of IEC 60947-1. The duration of the test shall not be less than 1 s and the test voltage shall be applied as follows:

- with the equipment in the open position, between each pair of terminals which are electrically connected together when the equipment is closed;
- with the equipment in the closed position, between each pole and the adjacent pole(s) and between each pole and the frame;
- for equipment incorporating electronic circuits connected to the main poles, with the equipment in the open position, between each pole and the adjacent pole(s) and between each pole and the frame, either on the incoming side or the outgoing side depending on the position of the electronic components.

Alternatively, disconnection of the electronic circuit(s) is permitted during dielectric tests.

8.1.4 Sampling tests

Sampling tests for clearance verification according to 8.3.3.4.3 of IEC 60947-1 are under consideration.

8.1.5 Special tests

Special tests (see 2.6.4 of IEC 60947-1) are specified in 8.5.

8.2 Type tests for constructional requirements

Subclause 8.2 of IEC 60947-1 applies with the following additions.

8.2.4 Mechanical properties of terminals

Subclause 8.2.4 of IEC 60947-1 applies with the following addition.

Where equipment is designed to be provided with different designs of terminals, the tests shall be conducted on every design.

8.2.5 Vérification de la robustesse du mécanisme de l'organe de commande et de l'indicateur de position

Le paragraphe 8.2.5 de la CEI 60947-1 s'applique avec les compléments suivants.

8.2.5.1 Etat du matériel pour les essais

L'essai du mécanisme de l'organe de commande et de l'indicateur de position doit être mené comme une partie de la séquence d'essais I (voir 8.3.3 et Tableau 11).

S'il existe différents types d'organes de commande, additionnels ou intégrés, une seule conception doit être essayée au cours de la séquence I. De plus, l'échantillon représentatif du cas le plus critique doit être essayé conformément à 8.3.3.7.

8.2.5.2 Modalités d'essai

8.2.5.2.1 Manœuvre manuelle dépendante et indépendante

La force nécessaire pour manœuvrer l'appareil vers la position d'ouverture doit être mesurée à l'extrémité de l'organe de commande. La force mesurée F doit être égale à la valeur moyenne de la force maximale obtenue à partir de trois manœuvres consécutives, avec l'appareil à l'état neuf et propre. Cette force F doit ensuite être utilisée pour déterminer la force d'essai définie au Tableau 8.

Le matériel étant en position de fermeture, les contacts fixes et mobiles du pôle pour lequel l'essai est estimé être le plus sévère doivent être maintenus fermés par des moyens appropriés. L'organe de commande doit être soumis à la force d'essai définie au Tableau 8 suivant la nature de l'organe de commande. Lorsque l'appareil possède plus d'un système de contact en série, chaque système de contact doit être maintenu en position fermée.

Dans le cas de systèmes à points de contact multiples, le plus petit nombre de points de contact en parallèle, nécessaire pour maintenir le système de contact fermé, doit être fixé ensemble afin de permettre à la force d'essai d'être appliquée sans ouverture des contacts.

Le moyen approprié pour maintenir le ou les contacts fermés et le nombre de contacts doivent être spécifiés par le constructeur. Le nombre de contacts et la méthode doivent être consignés dans le rapport.

Cette force doit être appliquée sans secousse, à l'organe de commande dans le sens de l'ouverture des contacts pendant 10 s.

La direction de cette force, comme indiqué à la Figure 1, doit être conservée tout au long de l'essai.

Si des dispositifs de verrouillage sont prévus pour bloquer l'organe de commande en position d'ouverture, il ne doit pas être possible de bloquer l'organe de commande dans cette position pendant que la force d'essai est appliquée.

8.2.5.2.2 Manœuvre dépendante assurée par une source d'énergie extérieure

Le matériel étant en position de fermeture, les contacts fixes et mobiles du pôle pour lequel l'essai est estimé être le plus sévère doivent être fixés ensemble, par exemple par soudage. Lorsque l'appareil possède plus d'un système de contact en série, chaque système de contact doit être maintenu en position fermée.

Dans le cas de systèmes à points de contact multiples, le plus petit nombre de points de contact en parallèle, nécessaire pour maintenir le système de contact fermé, doit être fixé ensemble afin de permettre à la force d'essai d'être appliquée sans ouverture des contacts.

8.2.5 Verification of the strength of actuator mechanism and position indicating device

Subclause 8.2.5 of IEC 60947-1 applies with the following additions.

8.2.5.1 Condition of equipment for tests

The test of the actuator mechanism and position indicating device shall be conducted as part of test sequence I (see 8.3.3 and Table 11).

If different types of actuators exist, either additional or integral, only one design shall be tested during sequence I. Moreover, the sample representative of the more critical case shall be tested according to 8.3.3.7.

8.2.5.2 Method of test

8.2.5.2.1 Dependent and independent manual operation

The force necessary to operate the device to the open position shall be measured at the extremity of the actuator. The measured force F shall be equal to the average value of maximum force obtained from three consecutive operations, with the device in a clean and new condition. This force F shall then be used for the establishment of the test force in Table 8.

With the equipment in the closed position, fixed and moving contacts of the pole for which the test is deemed to be the most severe shall be kept closed by appropriate means. The actuator shall be submitted to the test force as defined in Table 8 according to its type. Where the device has more than one contact system in series, each contact system shall be held in the closed position.

In the case of multiple tip contact systems, the least number of parallel contact tips shall be fixed together as necessary to hold the contact system closed in order to allow the test force to be applied without the contacts separating.

The appropriate means to keep the contact(s) closed and the number of contacts shall be specified by the manufacturer. The number of contacts and the method shall be stated in the report.

This force shall be applied without shock to the actuator in a direction to open the contacts for a period of 10 s.

The direction of the force, as shown in Figure 1, shall be maintained throughout the test.

If locking means are provided to lock the actuator in the open position it shall not be possible to lock the actuator in this position while the test force is applied.

8.2.5.2.2 Dependent power operation

With the equipment in the closed position, the fixed and moving contacts of the pole for which the test is deemed to be the most severe shall be fixed together, for example by welding. Where the device has more than one contact system in series, each contact system shall be held in the closed position.

In the case of multiple tip contact systems, the least number of parallel contact tips shall be fixed together as necessary to hold the contact system closed in order to allow the test force to be applied without the contacts separating.

Le moyen approprié pour maintenir le ou les contacts fermés et le nombre de contacts doivent être spécifiés par le constructeur. Le nombre de contacts et la méthode doivent être consignés dans le rapport.

La tension d'alimentation égale à 110 % de sa valeur normale assignée doit être appliquée à la commande assurée par une source d'énergie extérieure afin d'essayer d'ouvrir le système de contact du matériel.

Trois tentatives pour manœuvrer le matériel à des intervalles de 5 min par la commande assurée par une source d'énergie extérieure doivent être faites, chacune d'elles pendant une durée de 5 s, à moins qu'un dispositif de protection associé à la commande assurée par une source d'énergie extérieure ne limite le temps à une durée plus courte.

La vérification doit être faite selon 8.2.5.3.2.

NOTE Au Canada et aux Etats-Unis d'Amérique, les appareils satisfaisant à ces prescriptions ne sont pas acceptés comme assurant eux-mêmes le sectionnement.

8.2.5.2.3 Manœuvre indépendante assurée par une source d'énergie extérieure

Le matériel étant en position de fermeture, les contacts fixes et mobiles du pôle pour lequel l'essai est estimé être le plus sévère doivent être fixés ensemble, par exemple par soudage. Lorsque l'appareil possède plus d'un système de contact en série, chaque système de contact doit être maintenu en position fermée.

Dans le cas de systèmes à points de contact multiples, le plus petit nombre de points de contact en parallèle, nécessaire pour maintenir le système de contact fermé, doit être fixé ensemble afin de permettre à la force d'essai d'être appliquée sans ouverture des contacts.

Le moyen approprié pour maintenir le ou les contacts fermés et le nombre de contacts doivent être spécifiés par le constructeur. Le nombre de contacts et la méthode doivent être consignés dans le rapport.

L'énergie emmagasinée de la commande assurée par une source d'énergie extérieure doit être libérée afin d'essayer d'ouvrir le système de contact du matériel.

Trois tentatives pour manœuvrer le matériel par déblocage de l'énergie emmagasinée doivent être effectuées.

La vérification doit être faite selon 8.2.5.3.2.

NOTE Au Canada et aux Etats-Unis d'Amérique, les appareils satisfaisant à ces prescriptions ne sont pas acceptés comme assurant eux-mêmes le sectionnement.

8.2.5.3 Condition des matériels pendant et après l'essai

8.2.5.3.1 Manœuvre manuelle dépendante et indépendante

Après l'essai, lorsque la force d'essai n'est plus appliquée à l'organe de commande, celui-ci étant laissé libre, l'indication de la position d'ouverture ne doit pas être inexacte.

The appropriate means to keep the contact(s) closed and the number of contacts shall be specified by the manufacturer. The number of contacts and the method shall be stated in the report.

The supply voltage to the power operator shall be applied at 110 % of its normal rated value to attempt to open the contact system of the equipment.

Three attempts to operate the equipment at 5 min intervals by the power operator shall be made, each for a period of 5 s, unless an associated protective device of the power operator limits the time to a shorter period.

Verification shall be made according to 8.2.5.3.2.

NOTE In Canada and the United States of America, devices meeting these requirements are not accepted as assuring isolation themselves.

8.2.5.2.3 Independent power operation

With the equipment in the closed position, the fixed and moving contacts of the pole for which the test is deemed to be the most severe shall be fixed together, for example by welding. Where the device has more than one contact system in series, each contact system shall be held in the closed position.

In the case of multiple tip contact systems, the least number of parallel contact tips shall be fixed together as necessary to hold the contact system closed in order to allow the test force to be applied without the contacts separating.

The appropriate means to keep the contact(s) closed and the number of contacts shall be specified by the manufacturer. The number of contacts and the method shall be stated in the report.

The stored energy of the power operator shall be released to attempt to open the contact system of the equipment.

Three attempts to operate the equipment by releasing the stored energy shall be made.

Verification shall be made according to 8.2.5.3.2.

NOTE In Canada and the United States of America, devices meeting these requirements are not accepted as assuring isolation themselves.

8.2.5.3 Condition of equipment during and after test

8.2.5.3.1 Dependent and independent manual operation

After the test and when the test force is no longer applied to the actuator with the actuator being left free, the indication of the open position shall not be wrongly given.

Tableau 8 – Force d'essai sur l'organe de commande

Type de l'organe de commande	Force d'essai	Force d'essai minimale N	Force d'essai maximale N
Bouton-poussoir (voir Figure 1a)	$3F$	50	150
Manœuvre à un doigt (voir Figure 1b)	$3F$	50	150
Manœuvre à deux doigt (voir Figure 1c)	$3F$	100	200
Manœuvre à une main (voir Figure 1d et 1e)	$3F$	150	400
Manœuvre à deux mains (voir Figure 1f)	$3F$	200	600
Manœuvre à deux mains (voir Figure 1g)	$3F$	200	600

F est la force normale de manœuvre à l'état neuf. La force d'essai doit être $3F$ avec les valeurs minimales et maximales fixées et appliquées comme indiqué à la Figure 1.

8.2.5.3.2 Manœuvre dépendante et indépendante assurée par une source d'énergie extérieure

Pendant et après l'essai, la position d'ouverture ne doit pas être indiquée quel que soit le moyen fourni, et le matériel ne doit pas montrer de dommage nuisant à son fonctionnement normal.

Lorsque le matériel est muni de dispositifs de cadenassage en position d'ouverture, il ne doit pas être possible de verrouiller le matériel pendant l'essai.

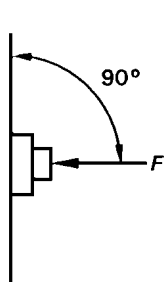


Figure 1a



Figure 1b

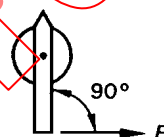


Figure 1c

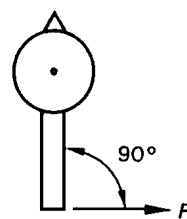


Figure 1d

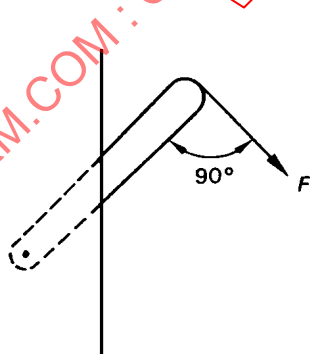


Figure 1e

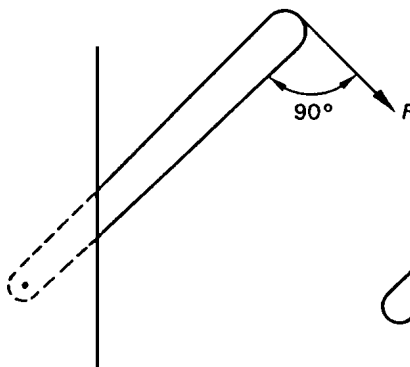


Figure 1f

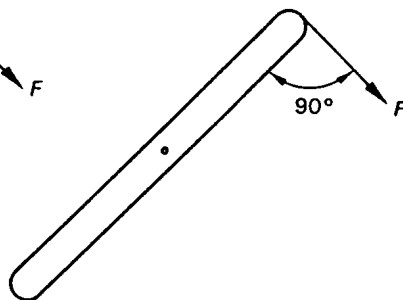


Figure 1g

Figure 1 – Force F appliquée à l'organe de commande

Table 8 – Actuator test force

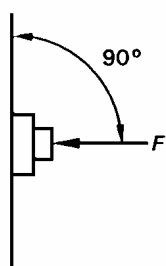
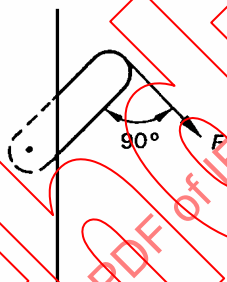
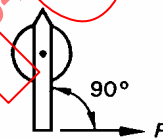
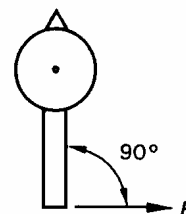
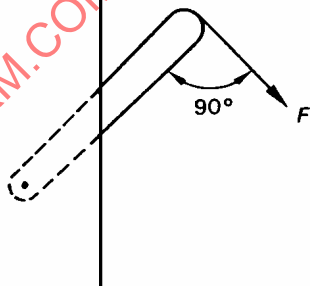
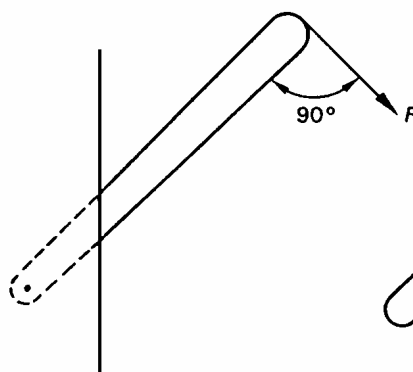
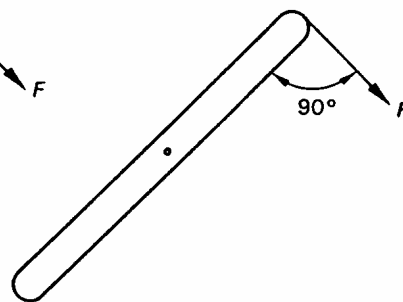
Type of actuator	Test force	Minimum test force N	Maximum test force N
Pushbutton (see Figure 1a)	$3F$	50	150
One-finger operated (see Figure 1b)	$3F$	50	150
Two-finger operated (see Figure 1c)	$3F$	100	200
One-hand operated (see Figure 1d and 1e)	$3F$	150	400
Two-hand operated (see Figure 1f)	$3F$	200	600
Two-hand operated (see Figure 1g)	$3F$	200	600

F is the normal operating force in new condition. The test force shall be $3F$ with the stated minimum and maximum values and be applied as shown in Figure 1.

8.2.5.3.2 Dependent and independent power operation

During and after the test, the open position shall not be indicated by any of the means provided and the equipment shall not show any damage such as to impair its normal operation.

When the equipment is provided with means for padlocking in the open position, it shall not be possible to lock the equipment during the test.

**Figure 1a****Figure 1b****Figure 1c****Figure 1d****Figure 1e****Figure 1f****Figure 1g**

IEC 094/99

Figure 1 – Actuator applied force F

Tableau 9 – Liste des essais de type applicables à un matériel donné

Essai	Inter-rupteur	Fusible-inter-rupteur	Inter-rupteur à fusibles	Sec-tionneur	Sec-tionneur à fusibles	Fusible sec-tionneur	Inter-rupteur-sec-tionneur	Inter-rupteur-sec-tionneur à fusibles	Fusible-inter-rupteur-sec-tionneur
Echauffement ^a	o	o	o	o	o	o	o	o	o
Vérification de l'échauffement	o	o	o	o	o	o	o	o	o
Propriétés diélectriques	o	o	o	o	o	o	o	o	o
Vérification diélectrique	o	o	o	o	o	o	o	o	o
Courant de fuite	–	–	–	o	o	o	o	o	o
Pouvoirs assignés de fermeture et de coupure (en surcharge)	o	o	o	–	–	–	o	o	o
Fonctionnement en service	o	o	o	o	o	o	o	o	o
Courant assigné de courte durée admissible	o	–	–	o	–	–	o	–	–
Pouvoir assigné de fermeture en court-circuit	o	–	–	–	–	–	o	–	–
Courant assigné de court-circuit conditionnel	o	o	o	o	o	o	o	o	o
Robustesse du mécanisme de l'organe de commande	–	–	–	o	o	o	o	o	o
Essai de surcharge	–	o	o	–	o	o	–	o	o
^a Applicable à 8.3.2.1.3 seulement. o = essai – = pas d'essai prescrit									

8.3 Essais de type pour le fonctionnement

Le Tableau 9 donne les essais de type auxquels peut être soumis le matériel suivant sa nature.

8.3.1 Séquences d'essais

Les essais de type sont groupés par séquences, comme indiqué au Tableau 10.

Pour chaque séquence, les essais doivent être effectués dans l'ordre indiqué, conformément aux exigences du paragraphe correspondant, sauf pour l'essai d'échauffement (essai simplifié seulement) et l'essai des propriétés diélectriques de la séquence d'essais I, qui peuvent être effectués sur un échantillon séparé.

Table 9 – List of type tests applicable to a given equipment

Test	Switch	Fuse-switch	Switch-fuse	Dis-connector	Disconnector-fuse	Fuse dis-connector	Switch dis-connector	Switch dis-connector-fuse	Fuse-switch dis-connector
Temperature-rise ^a	o	o	o	o	o	o	o	o	o
Temperature-rise verification	o	o	o	o	o	o	o	o	o
Dielectric properties	o	o	o	o	o	o	o	o	o
Dielectric verification	o	o	o	o	o	o	o	o	o
Leakage current	–	–	–	o	o	o	o	o	o
Rated making and breaking capacities (overload)	o	o	o	–	–	–	o	o	o
Operational performance	o	o	o	o	o	o	o	o	o
Rated short-time with-stand current	o	–	–	o	–	–	o	–	–
Rated short-circuit making capacity	o	–	–	–	–	–	o	–	–
Rated conditional short-circuit current	o	o	o	o	o	o	o	o	o
Strength of actuator mechanism	–	–	–	o	o	o	o	o	o
Overload test	–	o	o	–	o	o	–	o	o
^a Applies to 8.3.2.1.3 only. o = test – = no test required									

8.3 Type tests for performance

Performance type tests to which equipment may be submitted according to its kind are listed in Table 9.

8.3.1 Test sequences

Type tests are grouped together in a number of sequences as shown in Table 10.

For each sequence, tests shall be made in the order listed in accordance with the requirements of the appropriate subclause, apart from the temperature-rise test (simplified testing only) and dielectric properties test of test sequence I, which may be conducted on a separate sample.

Tableau 10 – Schémas d'ensemble des séquences d'essais

Séquence	Essais
Caractéristiques générales de fonctionnement (voir 8.3.3 et Tableau 11)	Echauffement ^{f, g} Propriétés diélectriques ^f Pouvoirs de fermeture et de coupure ^a Vérification diélectrique ^a Courant de fuite ^b Vérification de l'échauffement Robustesse du mécanisme de l'organe de commande
Aptitude au fonctionnement en service (voir 8.3.4 et Tableau 13)	Fonctionnement en service Vérification diélectrique Courant de fuite ^b Echauffement vérification
Aptitude au fonctionnement en court-circuit ^c (voir 8.3.5 et Tableau 14)	Courant de courte durée admissible Pouvoir de fermeture en court-circuit ^e Vérification diélectrique Courant de fuite ^b Vérification de l'échauffement
Courant de court-circuit conditionnel ^c (voir 8.3.6 et Tableau 15)	Tenue au court-circuit avec protection par fusibles Etablissement en court-circuit avec protection par fusibles Vérification diélectrique Courant de fuite ^b Vérification de l'échauffement
Aptitude au fonctionnement en surcharge ^d (voir 8.3.7 et Tableau 16)	Essai de surcharge Vérification diélectrique Courant de fuite ^b Vérification de l'échauffement
^a Pas exigé pour les sectionneurs (AC-20 ou DC-20). Voir 4.3.5.2 et 4.3.5.3. ^b Exigé seulement pour les matériels aptes au sectionnement de tension assignée supérieure à 50 V. ^c Une seule des séquences d'essais III ou IV est à effectuer, suivant les caractéristiques assignées indiquées par le constructeur. ^d Pas exigé pour les interrupteurs, sectionneurs et interrupteurs-sectionneurs. ^e Ne s'applique pas aux matériels AC-20 ou DC-20. ^f Peut être réalisé en dehors de la séquence, voir 8.3.1. ^g Applicable à 8.3.2.1.3 seulement.	

8.3.2 Conditions générales pour les essais

8.3.2.1 Prescriptions générales

Le paragraphe 8.3.2.1 de la CEI 60947-1 est applicable à tous les essais de type, le cas échéant. Au début de toute séquence d'essais, le matériel doit être à l'état neuf et propre.

La force appliquée pour toute manoeuvre d'ouverture ne doit pas être supérieure à la force d'essai déterminée en 8.2.5.2 et doit être appliquée de la même manière sans secousse.

Lorsqu'il existe un doute sur le fait que la manoeuvre d'ouverture est correcte, trois tentatives au plus sont admises pour amener le matériel en position d'ouverture.

Afin de réduire le nombre d'essais pour les matériels de même conception de base, les prescriptions d'essai suivantes peuvent être utilisées.

8.3.2.1.1 Essais simplifiés pour des matériels ayant la même conception de base

Lorsqu'une gamme d'interrupteurs, de sectionneurs, d'interrupteurs-sectionneurs ou de combinés-fusibles de même conception de base est examinée simultanément, les variantes suivantes sont admises, à condition que le matériel reste conforme par ailleurs.

Table 10 – Overall scheme of test sequences

Sequence	Tests
General performance characteristics (see 8.3.3 and Table 11)	Temperature-rise ^{f, g} Dielectric properties ^f Making and breaking capacities ^a Dielectric verification ^a Leakage current ^b Temperature-rise verification Strength of actuator mechanism
Operational performance capability (see 8.3.4 and Table 13)	Operational performance Dielectric verification Leakage current ^b Temperature-rise verification
Short-circuit performance capability ^c (see 8.3.5 and Table 14)	Short-time withstand current Short-circuit making capacity ^e Dielectric verification Leakage current ^b Temperature-rise verification
Conditional short-circuit current ^c (see 8.3.6 and Table 15)	Fuse protected short-circuit withstand Fuse protected short-circuit making Dielectric verification Leakage current ^b Temperature-rise verification
Overload performance capability ^d (see 8.3.7 and Table 16)	Overload test Dielectric verification Leakage current ^b Temperature-rise verification
^a Not required for disconnectors (AC-20 or DC-20). See 4.3.5.2 and 4.3.5.3. ^b Only required for equipment suitable for isolation of rated voltage greater than 50 V. ^c Either test sequence III or test sequence IV to be made according to the ratings stated by the manufacturer. ^d Not required for switches, disconnectors and switch-disconnectors. ^e Not applicable to AC-20 or DC-20 equipment. ^f May be conducted outside of the sequence, see 8.3.1. ^g Applies to 8.3.2.1.3 only.	

8.3.2 General test conditions

8.3.2.1 General requirements

Subclause 8.3.2.1 of IEC 60947-1 applies to all type tests as applicable. The equipment at the start of any test sequence shall be in new and clean condition.

The force applied for any opening operation shall not be greater than the test force determined in 8.2.5.2 and shall be applied in the same manner without shock.

Where doubt exists as to the correct opening operation, no more than three attempts to operate the equipment to the open position are allowed.

In order to reduce multiple testing for the same fundamental design of equipment, the following test requirements may be used.

8.3.2.1.1 Simplified test for equipment having the same fundamental design

When submitting simultaneously a range of switches, disconnectors, switch-disconnectors or fuse combination units of the same fundamental design, the following variations are permitted provided the equipment complies in all other respects.

8.3.2.1.2 Prescriptions pour des matériels ayant la même conception de base

Pour que les interrupteurs, les sectionneurs, les interrupteurs-sectionneurs, ou les combinés-fusibles soient considérés comme étant de même conception de base, ils doivent être évalués en considérant les critères suivants:

- a) les matériaux, la finition et les dimensions des parties conductrices sont identiques, sauf pour les variantes dans la conception des bornes et des moyens de fixation des fusibles;
- b) la taille des contacts, le matériau, la configuration et le mode de fixation sont identiques;
- c) le mécanisme de manœuvre est de même conception de base, les matériaux et les caractéristiques physiques sont identiques;
- d) les vitesses d'ouverture et de fermeture des contacts sont substantiellement les mêmes;
- e) les matériaux isolants et moulés sont identiques;
- f) la méthode, les matériaux et la construction des dispositifs d'extinction d'arc sont identiques.

Les variantes suivantes sont également permises, à condition que la procédure d'essai simplifiée donnée en 8.3.2.1.3 soit utilisée:

- g) la catégorie d'emploi et la tension d'emploi;
- h) l'application en 50 Hz ou 60 Hz;
- i) les matériels à trois ou quatre pôles (neutre commuté ou non commuté), à condition que les prescriptions de 7.1.8 soient appliquées;
- j) la conception des bornes, à condition que les distances d'isolement et les lignes de fuite ne soient pas réduites (voir 7.1.3, 8.2.4 et 8.3.3.2 de la présente norme et 8.3.3.1 de la CEI 60947-1);
- k) les différents types d'organe de commande, additionnels ou intégrés, à condition que les prescriptions concernant leur robustesse (voir 8.2.5) soient vérifiées sur chaque type d'organe de commande, pour l'un d'entre eux pendant la séquence d'essais I;
- l) les contacts du socle de l'interrupteur à fusibles, du sectionneur à fusibles et de l'interrupteur-sectionneur à fusibles avec différents types d'éléments de remplacement (élément de remplacement retiré uniquement en l'absence de charge).

8.3.2.1.3 Procédure d'essai simplifiée

La procédure d'essai simplifiée suivante doit être utilisée.

- a) Si le marquage d'un matériel ayant la même conception de base présente plus d'une catégorie d'emploi et/ou plus d'une tension d'emploi, le nombre d'échantillons d'essai peut être réduit, à condition que les essais soient effectués dans les conditions les plus sévères.

Pour les essais de court-circuit, d'établissement et de coupure, et de fonctionnement en service, les conditions sont estimées les plus sévères si les conditions suivantes sont simultanément remplies:

- tension assignée d'emploi égale ou supérieure;
- courant d'essai égal ou supérieur;
- facteur de puissance égal ou inférieur;
- nombre de manœuvres égal ou supérieur.

- b) Les essais effectués à 50 Hz sont estimés couvrir les applications à 60 Hz et vice versa, avec les exceptions suivantes:

- l'essai d'échauffement selon 8.3.3.1 pour les appareils ayant un courant supérieur à 800 A;

NOTE Par accord entre le constructeur et l'utilisateur, les essais à 50 Hz peuvent être acceptés pour le fonctionnement à 60 Hz et vice versa pour les courants supérieurs à 800 A.

8.3.2.1.2 Requirements for equipment having the same fundamental design

Switches, disconnectors, switch-disconnectors or fuse combination units shall be evaluated with respect to the following criteria during the determination of acceptance as the same fundamental design:

- a) the material, finish and dimensions of the current-carrying parts are identical, except for variation in design of terminals and means of fuse attachment;
- b) the contact size, material, configuration and method of attachment are identical;
- c) the operating mechanism is of the same fundamental design, materials and physical characteristics are identical;
- d) the closing and opening speeds of contacts are substantially the same;
- e) moulding and insulating materials are identical;
- f) method, materials and construction of any arc extinction device are identical.

The following variations are also permitted, provided the simplified test procedure given in 8.3.2.1.3 is used:

- g) utilization category and operational voltage;
- h) application for 50 Hz or 60 Hz;
- i) three or four pole equipment (switched or non-switched neutral), provided the requirements of 7.1.8 are applicable;
- j) design of terminal provided that clearances and creepage distance are not reduced (see 7.1.3, 8.2.4 and 8.3.3.2 of this standard and 8.3.3.1 of IEC 60947-1);
- k) different types of actuators, either additional or integral, provided the requirements for strength of actuator are verified (see 8.2.5) on each type of actuator, one of which during test sequence I;
- l) fuse-base contacts of switch-fuses, disconnector-fuses and switch-disconnector-fuse with different types of fuse-links (fuse-link removed only under no-load conditions).

8.3.2.1.3 Simplified test procedure

The following simplified test procedure shall be used.

- a) If equipment having the same fundamental design is marked claiming more than one utilization category and/or more than one operational voltage, the number of test samples may be reduced, providing the tests are conducted under the most severe conditions.

For short-circuit, making and breaking, and operational performance tests, the conditions are deemed more severe if the following conditions are simultaneously fulfilled:

- operational rated voltage equal or higher;
- test current equal or higher;
- power factor equal or lower;
- number of operations equal or higher.

- b) Tests performed at 50 Hz are deemed to cover 60 Hz applications and vice versa with the following exceptions:

- temperature-rise test according to 8.3.3.1 for devices having a current greater than 800 A;

NOTE By agreement between manufacturer and user, tests at 50 Hz may be accepted for operation at 60 Hz and vice versa for currents greater than 800 A.

- l'échauffement et le fonctionnement en service des relais et des déclencheurs (voir 7.2.2 et 7.2.2.6 de la CEI 60947-1). Les essais d'échauffement des bobines doivent être effectués pour chaque fréquence, mais pour une seule fréquence au cours de la séquence d'essais concernée, et si une alimentation séparée des bobines et des autres circuits est possible, il est permis que les autres circuits restent alimentés à 50 Hz.

- c) Les essais effectués sur des appareils tripolaires sont estimés couvrir aussi les appareils tétrapolaires avec un pôle neutre non commuté, à condition qu'un essai unipolaire sur le pôle neutre soit effectué conformément à 8.3.3.3.4 de la CEI 60947-1.

Les essais effectués sur des appareils ayant quatre pôles commutés sont estimés couvrir aussi les appareils ayant trois pôles commutés, à condition que tous les pôles soient identiques et que les vitesses d'ouverture et de fermeture des contacts soient substantiellement les mêmes (seules les exigences de 7.1.8 concernant l'ouverture et la fermeture du pôle neutre sont applicables). Toutefois, les appareils ayant quatre pôles commutés doivent toujours être raccordés en triphasé (voir Figure 11 de la CEI 60947-1).

- d) Essais effectués avec différents types de contacts de socle.

Lorsque des interrupteurs à fusibles, des sectionneurs à fusibles ou des interrupteurs-sectionneurs à fusibles sont conçus pour être fournis avec différents types de contacts de socle, les essais d'échauffement selon 8.3.3.1 doivent être effectués sur chaque type, au courant assigné maximal du fusible correspondant.

Le type ayant l'échauffement maximal parmi ceux dont le courant d'essai est maximal doit être utilisé pour les essais des séquences I, II et V.

La séquence IV doit être effectuée sur chaque type de contacts de socle dont les moyens de connexion des fusibles sont autres que des connexions boulonnées, au courant conditionnel de court-circuit assigné correspondant le plus élevé, et, s'il est différent, avec le type de fusible ayant l'énergie traversante maximale à la tension d'essai la plus élevée.

- e) Essais réalisés avec différentes conceptions de borne.

Lorsqu'un matériel est conçu pour être fourni avec différentes conceptions de borne, les prescriptions et les essais selon 8.3.3.1 et 8.2.4 de la CEI 60947-1 doivent être réalisés sur chaque conception.

Lorsque le matériel a des bornes prévues pour être enfichées sur un jeu de barres, les essais conformément à 8.3.3.1, 8.3.5.1 ou 8.3.6.2.1a), selon le cas, doivent être effectués. Une vérification de l'enfichage doit être faite. Le nombre de cycles de fonctionnement doit être de 50, le cycle allant de la position connectée à la position déconnectée et retour à la position connectée.

L'essai est considéré comme satisfaisant si les conditions de fonctionnement de l'appareil n'ont pas été détériorées.

8.3.2.2 Grandeurs d'essai

Le paragraphe 8.3.2.2 de la CEI 60947-1 est applicable.

8.3.2.3 Interprétation des résultats d'essais

Le comportement du matériel au cours des essais et son état après les essais sont spécifiés dans le paragraphe approprié.

8.3.2.4 Compte rendu d'essai

Le paragraphe 8.3.2.4 de la CEI 60947-1 est applicable.

- temperature-rise and operational performance of relays and releases (see 7.2.2 and 7.2.2.6 of IEC 60947-1). Temperature-rise tests of coils shall be performed for each frequency, but only one included in the relevant test sequence, and if separate supplying of coils and other circuits is possible, it is accepted that other circuits remain supplied at 50 Hz.

- c) Tests performed on three pole devices are deemed to cover also four pole devices with a non-switched neutral pole, provided a single-phase test on the neutral pole is performed according to 8.3.3.3.4 of IEC 60947-1.

Tests performed on four switched pole devices are deemed to cover also three switched pole devices provided that all poles are identical and the closing and opening speeds of contacts are substantially the same (only the requirements of 7.1.8 are applicable concerning closing and opening of the neutral pole). However, the four switched pole devices shall always be connected in a three-phase arrangement (see Figure 11 of IEC 60947-1).

- d) Tests performed with different types of fuse-base contacts.

Where switch-fuse, disconnector-fuse or switch-disconnector-fuse are designed to be provided with different types of fuse-base contacts, temperature-rise tests according to 8.3.3.1 shall be conducted on each type at the corresponding highest fuse rated current.

The type having the maximum temperature-rise among those of the maximum test current shall be used for tests to sequences I, II and V.

Sequence IV shall be conducted on each type of fuse-base contacts whose fuse connecting means are other than bolted connection, at the highest rated conditional short circuit corresponding current, and, if different, with the type of fuse having the maximum let-through energy at the highest test voltage.

- e) Tests performed with different terminal designs.

Where equipment is designed to be provided with different designs of terminal, the requirements and tests according to 8.3.3.1 and 8.2.4 of IEC 60947-1 shall be conducted on each design.

Where equipment has terminals to be used on plug-on busbars, tests according to 8.3.3.1, 8.3.5.1 or 8.3.6.2.1a), as applicable, shall be performed. Verification of the plugging operation shall be made. The number of operating cycles shall be 50, the cycle being from the connected position to the disconnected position and back to the connected position.

The test is considered to be satisfactory if the operating conditions of the apparatus have not been impaired.

8.3.2.2 Test quantities

Subclause 8.3.2.2 of IEC 60947-1 applies.

8.3.2.3 Evaluation of test results

The behaviour of the equipment during the tests and its condition after the tests are specified in the appropriate test clause.

8.3.2.4 Test report

Subclause 8.3.2.4 of IEC 60947-1 applies.

8.3.3 Séquence d'essais I: Caractéristiques générales de fonctionnement

Cette séquence d'essais est applicable aux types de matériels indiqués au Tableau 11 et comprend les essais figurant dans ce tableau.

8.3.3.1 Echauffement

Le paragraphe 8.3.3.3 de la CEI 60947-1 est applicable avec les compléments suivants:

L'essai doit être effectué au courant thermique conventionnel sous enveloppe I_{the} (voir 4.3.2.2 de la CEI 60947-1).

Les combinés-fusibles doivent être munis d'éléments de remplacement dont le courant assigné est égal au courant thermique conventionnel du combiné.

L'élément de remplacement doit avoir une puissance dissipée ne dépassant pas la valeur maximale spécifiée par le constructeur du matériel.

NOTE L'essai peut être effectué avec un élément de remplacement conventionnel d'essai de conception sensiblement analogue à celle de l'élément de remplacement normalisé et de même puissance dissipée.

Le compte rendu d'essai doit mentionner tous les détails utiles sur les éléments de remplacement utilisés pour l'essai, c'est-à-dire le nom et la référence du constructeur, le courant assigné, la puissance dissipée par l'élément de remplacement et le pouvoir de coupure. On admettra que l'essai de type effectué avec les éléments de remplacement spécifiés s'applique à l'utilisation de tout autre élément de remplacement ayant, pour le courant thermique conventionnel du combiné, une puissance dissipée inférieure ou égale à celle de l'élément de remplacement utilisé pour l'essai.

8.3.3 Test sequence I: General performance characteristics

This test sequence applies to the types of equipment listed in Table 11 and comprises the tests according to the table.

8.3.3.1 Temperature-rise

Subclause 8.3.3.3 of IEC 60947-1 applies with the following additions:

The test shall be made at the conventional enclosed thermal current I_{the} (see 4.3.2.2 of IEC 60947-1).

Fuse-combination units shall be fitted with fuse-links having a rated current equal to the conventional thermal current of the combination unit.

The fuse-link shall have a power loss not exceeding the maximum value specified by the equipment manufacturer.

NOTE The test may be made with a "dummy" fuse-link of essentially similar design to the standardized fuse-link and having the specified power loss.

Details of the fuse-links used for the test, i.e. the manufacturer's name and reference, the rated current, the power loss of the fuse-link, and the breaking capacity, shall be given in the test report. The type test with the specified fuse-links shall be deemed to cover the use of any other fuse-link having a power loss, at the conventional thermal current of the combination unit, not exceeding the power loss of the fuse-link used for the test.

Tableau 11 – Séquence d'essais I: Caractéristiques générales de fonctionnement

Essai	N° de paragraphe	Echantillon ^c	Type de matériel et ordre des essais					
			Inter-rupteur	Fusible-inter-rupteur et inter-rupteur à fusibles	Sectionneur	Sectionneur à fusibles et fusible-sectionneur	Inter-rupteur-sectionneur	Inter-rupteur-sectionneur à fusibles et fusible-inter-rupteur-sectionneur
Echauffement ^{d, e}	8.3.3.1	A,B,C,F	1	1	1	1	1	1
Propriétés diélectriques ^d	8.3.3.2	A,C,F	2	2	2	2	2	2
Pouvoirs de fermeture et de coupure	8.3.3.3	A,D	3	3	a	a	3	3
Vérification diélectrique	8.3.3.4	A,D	4	4	a	a	4	4
Courant de fuite ^b	8.3.3.5	A,D	-	-	3	3	5	5
Vérification de l'échauffement	8.3.3.6	A,D	5	5	4	4	6	6
Robustesse du mécanisme de l'organe de commande	8.3.3.7	A,E	-	-	5	5	7	7

^a Cet essai n'est pas exigé pour les sectionneurs (AC-20 ou DC-20). Voir 4.3.5.2 et 4.3.5.3.

^b Cet essai n'est exigé que si U_e est supérieure à 50 V.

^c Seuls les essais marqués avec la même lettre doivent être effectués en séquence sur un échantillon donné: «A» est un échantillon de la conception la plus courante, choisi parmi ceux dont le courant assigné I_e est le plus élevé, et, le cas échéant, ayant l'échauffement le plus élevé selon 8.3.2.1.3, point d).

Autres échantillons selon le cas:

«B» est un échantillon différent pour l'essai à 60 Hz, le cas échéant, conformément à 8.3.2.1.3, point b);

«C» sont des échantillons de chacune des autres conceptions de borne, essayés au courant assigné maximal correspondant;

«D» sont des échantillons pour vérifier toutes les combinaisons de U_e , I_e , caractéristiques AC ou DC, à essayer (voir 8.3.2.1.3);

«E» est l'échantillon supplémentaire comme spécifié en 8.2.5.1 et qui peut être un des échantillons B, C ou D;

«F» sont des échantillons de chaque type de porte-fusible de combiné-fusibles selon 8.3.2.1.3, point d).

^d Peut être réalisé en dehors de la séquence, voir 8.3.1.

^e Applicable à 8.3.2.1.3 seulement.

8.3.3.2 Essai des propriétés diélectriques

Le paragraphe 8.3.3.4.1 de la CEI 60947-1 s'applique avec le complément suivant.

Lorsque, en accord avec le constructeur, les appareils sont déconnectés pour l'essai conformément à 8.3.3.4.1 3) c) de la CEI 60947-1, le rapport d'essai doit mentionner ces appareils.

Pour les matériels aptes au sectionnement (voir 3.3) ayant une tension d'emploi U_e supérieure à 50 V, le courant de fuite doit être mesuré à travers chaque pôle avec les contacts en position d'ouverture, à une tension d'essai égale à $1,1 U_e$ et ne doit pas dépasser 0,5 mA.

Table 11 – Test sequence I: General performance characteristics

Test	Sub-clause No.	Sample ^c	Type of equipment and order of tests					
			Switch	Fuse-switch and switch-fuse	Disconnector	Disconnector-fuse and fuse-disconnector	Switch-disconnector	Switch-disconnector-fuse and fuse-switch-disconnector
Temperature-rise ^{d, e}	8.3.3.1	A,B,C,F	1	1	1	1	1	1
Dielectric properties ^d	8.3.3.2	A,C,F	2	2	2	2	2	2
Making and breaking capacities	8.3.3.3	A,D	3	3	a	a	3	3
Dielectric verification	8.3.3.4	A,D	4	4	a	a	4	4
Leakage current ^b	8.3.3.5	A,D	-	-	3	3	5	5
Temperature-rise verification	8.3.3.6	A,D	5	5	4	4	6	6
Strength of actuator mechanism	8.3.3.7	A,E	-	-	5	5	7	7
^a This test is not required for disconnectors (AC-20 or DC-20). See 4.3.5.2 and 4.3.5.3. ^b Test required only for U_e greater than 50 V. ^c Only tests marked by the same letter shall be applied in sequence to a given sample: "A" is a sample from the most common design, chosen from the highest rated current I_e, and if applicable, having the maximum temperature-rise according to 8.3.2.1.3, item d). Other samples if applicable: "B" is a different sample for 60 Hz test, if applicable, according to 8.3.2.1.3, item b); "C" are samples of each other terminal design tested at correspondent maximum rated current; "D" are samples to verify as many combinations of U_e, I_e, AC or DC voltage ratings, to be tested (see 8.3.2.1.3); "E" is the extra sample as specified in 8.2.5.1 and can be one of sample B, C or D; "F" are samples of every type of fuse-carrier of fuse-combination unit according to 8.3.2.1.3, item d). ^d May be conducted outside of the sequence, see 8.3.1. ^e Applies only to 8.3.2.1.3.								

8.3.3.2 Test of dielectric properties

Subclause 8.3.3.4.1 of IEC 60947-1 applies with the following addition.

When, in agreement with the manufacturer, devices are disconnected for the test according to 8.3.3.4.1 3) c) of IEC 60947-1, the test report shall state these devices.

For equipment suitable for isolation (see 3.3) having an operational voltage U_e greater than 50 V, the leakage current shall be measured through each pole with the contacts in the open position, at a test voltage of $1,1 U_e$ and shall not exceed 0,5 mA.

8.3.3.3 Pouvoirs de fermeture et de coupure

8.3.3.3.1 Valeurs et conditions d'essai

Le paragraphe 8.3.3.5 de la CEI 60947-1 est applicable aux matériels dotés d'un pôle neutre.

Le paragraphe 7.2.4.1, Tableau 3, indique les valeurs d'essai, en fonction de la catégorie d'emploi.

Le nombre indiqué de cycles de manœuvres d'établissement-coupure doit être effectué avec un intervalle de temps de $30 \text{ s} \pm 10 \text{ s}$ entre les cycles de fermeture et d'ouverture, sauf dans le cas des matériels de courant thermique conventionnel égal ou supérieur à 400 A pour lesquels cet intervalle de temps peut être augmenté par accord entre le constructeur et l'utilisateur et doit être précisé dans le compte rendu d'essai.

Pendant chaque cycle de manœuvres d'établissement-coupure, il suffit que le matériel reste dans la position de fermeture pendant une durée suffisamment longue pour permettre à la manœuvre électrique de s'effectuer pour que la valeur de courant à établir soit atteinte et pour que les pièces mobiles du matériel puissent atteindre leurs positions de repos. Après chaque cycle de manœuvres, la tension de rétablissement doit être maintenue pendant au moins 0,05 s.

Pour faciliter les essais des matériels de catégorie d'emploi AC-23A et AC-23B, les cycles de manœuvres d'établissement-coupure peuvent être remplacés, avec l'accord du constructeur par le nombre indiqué de cycles de manœuvres d'établissement à $10 I_e$ suivis du même nombre de cycles de manœuvres de coupure à $8 I_e$.

En courant alternatif, le facteur de puissance du circuit d'essai doit être déterminé comme indiqué en 8.3.4.1.3 de la CEI 60947-1. Les valeurs doivent être conformes à celles du Tableau 3.

En courant continu, la constante de temps du circuit d'essai doit être déterminée comme indiqué en 8.3.4.1.4 de la CEI 60947-1. Les valeurs doivent être conformes à celles du Tableau 3.

La tension d'essai doit être appliquée et la charge doit être reliée aux bornes appropriées du matériel. Pour un matériel dans lequel un contact mobile reste relié à l'une des bornes quand le matériel est dans la position d'ouverture, cet essai doit être répété en permutant les connexions d'alimentation et de charge, à moins que les bornes ne soient réellement marquées de façon distincte pour la charge et l'alimentation.

Dans le cas d'essais effectués sur des combinés-fusibles, les éléments de remplacement peuvent être remplacés par des raccords appropriés en cuivre, de dimensions et de masse électriquement équivalentes à celles des éléments de remplacement recommandés par le constructeur.

8.3.3.3.2 Circuit d'essai

Le paragraphe 8.3.3.5.2 de la CEI 60947-1 est applicable.

8.3.3.3.3 Tension transitoire de rétablissement

Le paragraphe 8.3.3.5.3 de la CEI 60947-1 n'est applicable qu'aux catégories d'emploi AC-22 et AC-23. Pour les essais aux catégories d'emploi DC-22 et DC-23, la charge du circuit d'essai peut être remplacée par un moteur donnant lieu aux valeurs spécifiées de courant et de constante de temps, s'il y a accord entre le constructeur et l'utilisateur.

8.3.3.3.4 Disponible

8.3.3.3.5 Comportement du matériel pendant les essais de pouvoir de fermeture et de coupure

Le matériel doit se comporter, au cours des essais ci-dessus, de manière à ne pas mettre l'opérateur en danger ou endommager le matériel adjacent.

Il ne doit pas se produire d'arc permanent ou de décharge entre les pôles ou entre les pôles et le bâti, et le fusible du circuit de détection ne doit pas fondre.

8.3.3.3 Making and breaking capacities

8.3.3.3.1 Test values and conditions

Subclause 8.3.3.5 of IEC 60947-1 applies regarding equipment provided with a neutral pole.

The test values are stated in 7.2.4.1, Table 3, according to the utilization category.

The stated number of make-break operating cycles shall be made with a time interval between close-open cycles of $30 \text{ s} \pm 10 \text{ s}$ except that for equipment of conventional thermal current of 400 A or more, the time interval may be increased by agreement between manufacturer and user and the interval shall be stated in the test report.

During each make-break operating cycle, equipment need only stay in the closed position for a period long enough to allow the switching operation to be completed and to enable the current value to be established and the moving parts of the equipment to come to rest. After each operating cycle, the recovery voltage shall be maintained for at least 0,05 s.

For convenience of testing, equipment of utilization categories AC-23A and AC-23B, make-break operating cycles may be replaced, with the agreement of the manufacturer, by the stated number of $10 I_e$ make cycles followed by the same number of $8 I_e$ break cycles.

For a.c. the power-factor of the test circuit shall be determined in accordance with 8.3.4.1.3 of IEC 60947-1. The values shall be in accordance with Table 3.

For d.c. the time-constant of the test circuit shall be determined in accordance with 8.3.4.1.4 of IEC 60947-1. The values shall be in accordance with Table 3.

The test voltage and the load shall be applied to the appropriate terminals of the equipment. For equipment in which a moving contact remains connected to one of the terminals when the equipment is in the open position, this test shall be repeated with the supply and load connections interchanged, unless the terminals are specifically and clearly marked for load and supply.

In the case of tests carried out on fuse-combination units, fuse-links may be replaced by suitable copper links of dimensions and mass electrically equivalent to those of the fuse-links recommended by the manufacturer.

8.3.3.3.2 Test circuit

Subclause 8.3.3.5.2 of IEC 60947-1 applies.

8.3.3.3.3 Transient recovery voltage

Subclause 8.3.3.5.3 of IEC 60947-1 applies only to utilization categories AC-22 and AC-23. For tests for utilization categories DC-22 and DC-23 the test circuit load may be replaced by a motor producing the specified current and time constant value if agreed between manufacturer and user.

8.3.3.3.4 Vacant

8.3.3.3.5 Behaviour of equipment during making and breaking capacity tests

The equipment shall perform during the above tests in such a manner as not to endanger an operator or cause damage to adjacent equipment.

There shall be no permanent arcing or flash-over between poles or between poles and frame and no melting of the fuse in the detection circuit.

Le matériel doit rester en état de fonctionnement mécanique. Une soudure des contacts, telle qu'elle empêche d'effectuer la manoeuvre d'ouverture par les moyens normaux de manoeuvre, n'est pas admise.

8.3.3.3.6 Etat du matériel après les essais de pouvoirs de fermeture et de coupure

On doit vérifier, immédiatement après l'essai, que le matériel se ferme et s'ouvre de façon satisfaisante au cours d'une manoeuvre de fermeture-ouverture à vide.

La force requise pour l'ouverture ne doit pas être supérieure à la force d'essai de 8.2.5.2 et du Tableau 8.

On considère qu'une manoeuvre de fermeture est satisfaisante si la manoeuvre normale de la poignée sur sa course complète ferme suffisamment les contacts pour que le matériel puisse supporter son courant assigné d'emploi.

Après les essais, et sans entretien, le matériel doit répondre aux prescriptions de 8.3.3.4.

Les contacts doivent être dans un état leur permettant de supporter le courant assigné d'emploi sans entretien et doivent satisfaire à la vérification de l'échauffement de 8.3.3.6.

Si le matériel est apte au sectionnement, il doit également répondre aux prescriptions de 8.3.3.5 et de 8.3.3.7.

8.3.3.4 Vérification diélectrique

Après l'essai conforme à 8.3.3.3, un essai doit être effectué conformément à 8.3.3.4.1 4) de la CEI 60947-1.

8.3.3.5 Courant de fuite

Cet essai n'est effectué que sur les matériels aptes au sectionnement de tension assignée d'emploi U_e supérieure à 50 V. Le courant de fuite doit être vérifié à chaque intervalle de contact et entre chaque borne et le bâti.

La valeur du courant de fuite, sous une tension d'essai égale à 1,1 fois la tension assignée d'emploi du matériel ne doit pas dépasser

- 0,5 mA par pôle pour les matériels de catégories d'emploi AC-20A, AC-20B, DC-20A ou DC-20B;
- 2 mA par pôle pour les matériels de toutes les autres catégories d'emploi.

8.3.3.6 Vérification de l'échauffement

Après les essais selon 8.3.3.3, l'échauffement des bornes et des parties accessibles doit être vérifié conformément à 8.3.3.1 sauf lorsqu'une catégorie d'emploi est assignée, auquel cas les essais sont réalisés au courant assigné d'emploi I_e du matériel essayé.

Les bornes et les parties accessibles ne doivent pas dépasser les valeurs limites indiquées au Tableau 12.

The equipment shall remain mechanically operable. Contact welding, such as to prevent an opening operation using normal operating means, is not permitted.

8.3.3.3.6 Condition of equipment after the making and breaking capacity tests

It shall be demonstrated immediately after the test that the equipment will close and open satisfactorily during a no-load close/open operation.

The force required for opening shall not be greater than the test force of 8.2.5.2 and Table 8.

A closing operation is considered satisfactory when normal operation of the handle through its full stroke will close the contacts sufficiently for the equipment to be able to carry its rated operational current.

After the test and without maintenance the equipment shall comply with the requirements of 8.3.3.4.

The contacts shall be in a suitable condition to carry the rated operational current without maintenance and shall comply with the temperature-rise verification of 8.3.3.6.

If the equipment is suitable for isolation, it shall comply with 8.3.3.5 and 8.3.3.7.

8.3.3.4 Dielectric verification

After the test according to 8.3.3.3, a test shall be made according to 8.3.3.4.1 4) of IEC 60947-1.

8.3.3.5 Leakage current

This test is made only on equipment suitable for isolation of rated operational voltage U_e greater than 50 V. The leakage current shall be checked across each contact gap and from each terminal to the frame.

The value of leakage current, with a test voltage equal to 1,1 times the rated operational voltage of equipment shall not exceed

- 0,5 mA per pole for equipment of utilization category AC-20A, AC-20B, DC-20A or DC-20B;
- 2 mA per pole for equipment of all other utilization categories.

8.3.3.6 Temperature-rise verification

After the tests according to 8.3.3.3, the temperature-rise of the terminals and accessible parts shall be checked according to 8.3.3.1 except that where a utilization category is assigned the tests are made at the rated operational current I_e of the equipment tested.

The terminals and accessible parts shall not exceed the limiting values stated in Table 12.

Tableau 12 – Limites d'échauffement des bornes et des parties accessibles

Description de l'organe ^a	Limites d'échauffement
	K
Bornes de raccordement à des connections extérieures	80
Organes de manœuvre manuels: – métalliques – non métalliques	25 35
Parties destinées à être touchées mais non tenues en mains: – métalliques – non métalliques	40 50
Parties qui ne demandent pas à être touchées en service normal: – métalliques – non métalliques	50 60
^a Aucune valeur n'est spécifiée pour les pièces autres que celles énumérées, mais aucun dommage ne doit être occasionné aux pièces voisines en matériau isolant.	

8.3.3.7 Robustesse du mécanisme de l'organe de commande

Le paragraphe 8.2.5 est applicable au matériel apte au sectionnement.

8.3.4 Séquence d'essais II: Aptitude au fonctionnement en service

Cette séquence d'essais est applicable aux types de matériels indiqués au Tableau 13 et comprend les essais figurant dans ce tableau.

Ceux-ci sont effectués pour vérifier la conformité aux dispositions de 7.2.4.2.

Tableau 13 – Séquence d'essais II: Aptitude au fonctionnement en service

Essai	N° de paragraphe	Echantillon ^c	Type de matériel et ordre des essais					
			Inter-rupteur	Fusible-inter-rupteur et inter-rupteur à fusibles	Section-neur	Section-neur à fusibles et fusible-section-neur	Inter-rupteur-section-neur	Inter-rupteur-section-neur à fusibles et fusible-inter-rupteur-section-neur
Fonctionnement en service	8.3.4.1	A, B	1	1	a	a	1	1
Tenues diélectriques	8.3.4.2	A, B	2	2	1	1	2	2
Courant de fuite ^b	8.3.4.3	A, B	–	–	2	2	3	3
Vérification de l'échauffement	8.3.4.4	A, B	3	3	3	3	4	4

^a Les manœuvres de coupure en charge ne sont pas exigées pour les catégories d'emploi AC-20 et DC-20. Voir aussi 4.3.5.2 et 4.3.5.3, le cas échéant.

^b Cet essai n'est exigé que si U_e est supérieure à 50 V.

^c «A» est un échantillon de la conception la plus courante, choisi parmi ceux dont le courant assigné I_e est le plus élevé, et le cas échéant, ayant l'échauffement le plus élevé selon 8.3.2.1.3d).

«B», le cas échéant, sont des échantillons pour vérifier toutes les combinaisons de U_e , I_e , caractéristiques AC ou DC, à essayer.

Table 12 – Temperature-rise limits for terminals and accessible parts

Description of part ^a	Temperature-rise limits
	K
Terminals for external connections	80
Manual operating means: – metallic – non-metallic	25 35
Parts intended to be touched but not hand-held: – metallic – non-metallic	40 50
Parts which need not be touched for normal operation: – metallic – non-metallic	50 60
^a No value is specified for parts other than those listed but no damage shall be caused to adjacent parts of insulating materials.	

8.3.3.7 Strength of actuator mechanism

Subclause 8.2.5 applies to equipment suitable for isolation.

8.3.4 Test sequence II: Operational performance capability

This test sequence applies to the types of equipment listed in Table 13 and comprises the tests according to this table.

They are made to verify compliance with 7.2.4.2.

Table 13 – Test sequence II: Operational performance capability

Test	Sub-clause No.	Sample	Type of equipment and order of tests					
			Switch	Fuse-switch and switch-fuse	Disconnector	Disconnector-fuse and fuse-disconnector	Switch-disconnector	Switch-disconnector-fuse and fuse-switch-disconnector
Operational performance	8.3.4.1	A, B	1	1	^a	^a	1	1
Dielectric verification	8.3.4.2	A, B	2	2	1	1	2	2
Leakage current ^b	8.3.4.3	A, B	–	–	2	2	3	3
Temperature-rise verification	8.3.4.4	A, B	3	3	3	3	4	4

^a Load-breaking operations are not required for categories AC-20 and DC-20. See also 4.3.5.2 and 4.3.5.3 as applicable.

^b Test required only for U_e greater than 50 V.

^c "A" is a sample from the most common design, chosen from the highest rated current I_e , and if applicable, having the maximum temperature-rise according to 8.3.2.1.3d).
"B", if applicable, are samples to verify as many combinations of U_e , I_e , AC or DC voltage ratings, to be tested.

8.3.4.1 Essai de fonctionnement en service

8.3.4.1.1 Valeurs et conditions d'essai

Les valeurs d'essai sont indiquées aux Tableaux 4 et 5, en fonction de la catégorie d'emploi.

L'intervalle de temps entre les cycles de manœuvres du Tableau 4 avec courant et ceux sans courant ainsi que l'ordre des séquences d'essais doivent figurer dans le compte rendu d'essai.

Pendant chaque cycle de manœuvres d'établissement-coupure, il suffit que le matériel reste dans la position de fermeture pendant une durée suffisamment longue pour permettre à la manœuvre électrique de s'effectuer, pour que la valeur du courant à établir soit atteinte et pour que les pièces mobiles du matériel puissent atteindre leurs positions de repos. Après chaque cycle de manœuvres, la tension de rétablissement doit être maintenue pendant au moins 0,05 s.

En courant alternatif, le facteur de puissance du circuit d'essai doit être déterminé comme indiqué en 8.3.4.1.3 de la CEI 60947-1. Les valeurs doivent être conformes à celles du Tableau 5.

En courant continu, la constante de temps du circuit d'essai doit être déterminée comme indiqué en 8.3.4.1.4 de la CEI 60947-1. Les valeurs doivent être conformes au Tableau 5.

8.3.4.1.2 Circuit d'essai

Le paragraphe 8.3.3.5.2 de la CEI 60947-1 est applicable.

8.3.4.1.3 Tension transitoire de rétablissement

Il n'est pas nécessaire de régler la tension transitoire de rétablissement.

8.3.4.1.4 Surtensions de manœuvre

A l'étude.

8.3.4.1.5 Comportement du matériel pendant l'essai de fonctionnement en service

Le matériel doit se comporter au cours des essais ci-dessus, de manière à ne pas mettre l'opérateur en danger ou endommager le matériel adjacent.

Il ne doit pas se produire d'arc permanent ou de claquage entre les pôles ou entre les pôles et le bâti, et le fusible du circuit de détection ne doit pas fondre.

Le matériel doit rester en état de fonctionnement mécanique. Une soudure des contacts, telle qu'elle empêche d'effectuer la manœuvre d'ouverture par les moyens de manœuvre normaux, n'est pas admise.

Une certaine usure du mécanisme et des contacts est admise, à condition que le matériel fonctionne correctement.

8.3.4.1.6 Etat du matériel après l'essai de fonctionnement en service

On doit vérifier, immédiatement après l'essai, que le matériel se ferme et s'ouvre de façon satisfaisante au cours d'une manœuvre de fermeture-ouverture à vide.

La force requise pour l'ouverture ne doit pas être supérieure à la force d'essai de 8.2.5.2 et du Tableau 8.

On considère qu'une manœuvre de fermeture est satisfaisante si la manœuvre normale de la poignée sur sa course complète ferme suffisamment les contacts pour que le matériel puisse supporter son courant assigné d'emploi.

Après les essais, et sans entretien, le matériel doit répondre aux prescriptions de 8.3.4.2.

8.3.4.1 Operational performance test

8.3.4.1.1 Test values and conditions

The test values are stated in Tables 4 and 5, according to the utilization category.

The time interval between Table 4 operating cycles with current and without current and the sequential order of the tests shall be stated in the test report.

During each make-break operating cycle, the equipment need only stay in the closed position for a period long enough to allow the switching operation to be completed and to enable the current value to be established and the moving parts of the equipment to come to rest. After each operating cycle, the recovery voltage shall be maintained for at least 0,05 s.

For a.c. the power-factor of the test circuit shall be determined in accordance with 8.3.4.1.3 of IEC 60947-1. The values shall be in accordance with Table 5.

For d.c. the time-constant of the test circuit shall be determined in accordance with 8.3.4.1.4 of IEC 60947-1. The values shall be in accordance with Table 5.

8.3.4.1.2 Test circuit

Subclause 8.3.3.5.2 of IEC 60947-1 applies.

8.3.4.1.3 Transient recovery voltage

It is not necessary to adjust the transient recovery voltage.

8.3.4.1.4 Switching overvoltages

Under consideration.

8.3.4.1.5 Behaviour of the equipment during the operational performance test

The equipment shall perform during the above tests in such a manner as not to endanger an operator or cause damage to adjacent equipment.

There shall be no permanent arcing or flash-over between poles or between poles and frame and no melting of the fuse in the detection circuit.

The equipment shall remain mechanically operable. Contact welding, such as to prevent an opening operation using normal operating means, is not permitted.

Some wear on the mechanism and contacts is allowed provided that the equipment functions correctly.

8.3.4.1.6 Condition of the equipment after the operational performance test

It shall be demonstrated immediately after the test that the equipment will close and open satisfactorily during a no-load close/open operation.

The force required for opening shall not be greater than the test force of 8.2.5.2 and Table 8.

A closing operation is considered satisfactory when normal operation of the handle through its full stroke will close the contacts sufficiently for the equipment to be able to carry its rated operational current.

After the tests and without maintenance the equipment shall comply with the requirements of 8.3.4.2.

Les contacts doivent être dans un état leur permettant de supporter le courant assigné d'emploi sans entretien et doivent satisfaire à la vérification d'échauffement de 8.3.4.4.

Si le matériel est apte au sectionnement, il doit répondre aux prescriptions de 8.3.4.3.

8.3.4.2 Vérification diélectrique

Le paragraphe 8.3.3.4 est applicable.

8.3.4.3 Courant de fuite

Le paragraphe 8.3.3.5 est applicable.

8.3.4.4 Vérification de l'échauffement

Le paragraphe 8.3.3.6 est applicable.

8.3.5 Séquence d'essais III: Aptitude au fonctionnement en court-circuit

Cette séquence d'essais est applicable aux types de matériel indiqués au Tableau 14 et comprend les essais figurant dans ce tableau.

Cette séquence d'essais n'est pas obligatoire si le constructeur n'a pas indiqué de valeur de pouvoir assigné de fermeture en court-circuit (voir 8.3.5.2.1) et si la séquence d'essais IV (voir 8.3.6) est effectuée.

Ces essais sont effectués pour vérifier la conformité aux dispositions de 7.2.5.

Tableau 14 – Séquence d'essais III: Aptitude au fonctionnement en court-circuit

Essai	N° de paragraphe	Echantillon ^d	Type de matériel et ordre des essais					
			Inter-rupteur	Fusible-Inter-rupteur et inter-rupteur à fusibles	Section-neur	Section-neur à fusibles et fusible-section-neur	Inter-rupteur-section-neur	Inter-rupteur-section-neur à fusibles et fusible-inter-rupteur-section-neur
Courant de courte durée admissible	8.3.5.1	A	1		1		1	
Pouvoir de fermeture en court-circuit ^{a b}	8.3.5.2	A, B	2	Ne s'applique pas	–	Ne s'applique pas	2	Ne s'applique pas
Vérification diélectrique	8.3.5.3	A, B	3		2		3	
Courant de fuite ^c	8.3.5.4	A, B	–		3		4	
Vérification de l'échauffement	8.3.5.5	A, B	4		4		5	

^a La séquence d'essais III n'est pas obligatoire si la séquence d'essais IV est effectuée.

^b Les interrupteurs et les interrupteurs-sectionneurs n'ayant pas de pouvoir assigné de fermeture en court-circuit (voir 2.1) doivent satisfaire aux dispositions de la séquence d'essais IV (voir Tableau 15).

^c Cet essai n'est exigé que si U_e est supérieure à 50 V.

^d «A» est un échantillon de la conception la plus courante, choisi parmi ceux dont le courant I_{cw} est le plus élevé. «B», le cas échéant, sont des échantillons pour vérifier toutes les combinaisons de U_e , I_{cw} ou I_{cm} , caractéristiques AC ou DC, à essayer.

The contacts shall be in a suitable condition to carry the rated operational current without maintenance and shall comply with the temperature-rise verification of 8.3.4.4.

If the equipment is suitable for isolation, it shall comply with 8.3.4.3.

8.3.4.2 Dielectric verification

Subclause 8.3.3.4 applies.

8.3.4.3 Leakage current

Subclause 8.3.3.5 applies.

8.3.4.4 Temperature-rise verification

Subclause 8.3.3.6 applies.

8.3.5 Test sequence III: Short-circuit performance capability

This test sequence applies to the types of equipment listed in Table 14 and comprises the tests according to this table.

This test sequence is not mandatory if a value of rated short-circuit making capacity is not stated by the manufacturer (see 8.3.5.2.1) and test sequence IV (see 8.3.6) is carried out.

The tests are made to verify compliance with 7.2.5.

Table 14 – Test sequence III: Short-circuit performance capability

Test	Sub-clause No.	Sample ^{d)}	Type of equipment and order of tests					
			Switch	Fuse switch and switch-fuse	Disconnector	Disconnector-fuse and fuse-disconnector	Switch-disconnector	Switch-disconnector-fuse and fuse-switch-disconnector
Short-time withstand current	8.3.5.1	A	1		1		1	
Short-circuit making capacity ^{a b}	8.3.5.2	A, B	2	Not applicable	–	Not applicable	2	Not applicable
Dielectric verification	8.3.5.3	A, B	3		2		3	
Leakage current ^c	8.3.5.4	A, B	–		3		4	
Temperature-rise verification	8.3.5.5	A, B	4		4		5	

^a Test sequence III is not mandatory if test sequence IV is carried out.

^b Switches and switch-disconnectors not having a rated short-circuit making capacity (see 2.1) shall meet the requirements of test sequence IV (see Table 15).

^c Test required only for U_e greater than 50 V.

^d "A" is a sample from the most common design, chosen from the highest I_{cw} current.

"B", if applicable, are samples to verify as many combinations of U_e , I_{cw} or I_{cm} , AC or DC voltage ratings, to be tested.

8.3.5.1 Essai de tenue au courant de courte durée admissible

8.3.5.1.1 Grandeurs et conditions d'essais

Les conditions d'essais de 8.3.4.3 de la CEI 60947-1 sont applicables.

Le courant d'essai doit être le courant assigné de courte durée admissible déclaré conformément à 4.3.6.1.

8.3.5.1.2 Circuit d'essai

Le paragraphe 8.3.4.1.2 de la CEI 60947-1 est applicable.

En courant alternatif, le facteur de puissance du circuit d'essai doit être comme indiqué en 8.3.4.1.3 de la CEI 60947-1.

En courant continu, la constante de temps du circuit d'essai doit être comme indiqué en 8.3.4.1.4 de la CEI 60947-1.

8.3.5.1.3 Etalonnage du circuit d'essai

L'étalonnage du circuit d'essai est effectué en plaçant des connexions provisoires B d'impédance négligeable aussi près qu'il est possible de le faire des bornes destinées au raccordement du matériel en essai.

En courant alternatif, les résistances R_1 et les réactances X sont réglées de façon à obtenir, à la tension appliquée, un courant égal au courant assigné de courte durée admissible ainsi que le facteur de puissance indiqué en 8.3.4.1.3 de la CEI 60947-1.

En courant continu, les résistances R_1 et les réactances X sont réglées de façon à obtenir, à la tension appliquée, un courant de valeur maximale égale au courant assigné de courte durée admissible ainsi que la constante de temps indiquée en 8.3.4.1.4 de la CEI 60947-1.

8.3.5.1.4 Procédure d'essai

Les connexions temporaires B sont remplacées par le matériel en essai et le courant d'essai est appliqué pendant le temps spécifié, le matériel étant en position de fermeture.

8.3.5.1.5 Comportement du matériel au cours de l'essai

Le matériel doit se comporter, au cours de cet essai, de manière à ne pas mettre l'opérateur en danger ou endommager le matériel adjacent.

Il ne doit pas se produire d'arc permanent ou de claquage entre les pôles ou entre les pôles et le bâti et le fusible du circuit de détection ne doit pas fondre.

Le matériel doit rester en état de fonctionnement mécanique. Une soudure des contacts, telle qu'elle empêche d'effectuer la manoeuvre d'ouverture par les moyens de manoeuvre normaux, n'est pas admise.

8.3.5.1.6 Etat du matériel après l'essai

On doit vérifier, immédiatement après l'essai, que le matériel se ferme et s'ouvre de façon satisfaisante au cours d'une manoeuvre de fermeture-ouverture à vide.

La force requise pour l'ouverture ne doit pas être supérieure à la force d'essai de 8.2.5.2 et du Tableau 8.

8.3.5.1 Short-time withstand current test

8.3.5.1.1 Test values and conditions

The test conditions of 8.3.4.3 of IEC 60947-1 apply.

The test current shall be the rated short-time withstand current stated according to 4.3.6.1.

8.3.5.1.2 Test circuit

Subclause 8.3.4.1.2 of IEC 60947-1 applies.

For a.c., the power-factor of the test circuit shall be in accordance with 8.3.4.1.3 of IEC 60947-1.

For d.c., the time-constant of the test circuit shall be in accordance with 8.3.4.1.4 of IEC 60947-1.

8.3.5.1.3 Test circuit calibration

The calibration of the test circuit is carried out by placing temporary connections *B* of negligible impedance as close as reasonably possible to the terminals provided for connecting the equipment under test.

For a.c., resistors R_1 and reactors X are adjusted so as to obtain, at the applied voltage, a current equal to the rated short-time withstand current as well as the power-factor as indicated in 8.3.4.1.3 of IEC 60947-1.

For d.c., resistors R_1 and reactors X are adjusted so as to obtain, at the applied voltage, a current the maximum value of which is equal to the rated short-time withstand current as well as the time-constant as indicated in 8.3.4.1.4 of IEC 60947-1.

8.3.5.1.4 Test procedure

The temporary connections *B* are replaced by the equipment under test and the test current is applied for the specified time with the equipment in the closed position.

8.3.5.1.5 Behaviour of the equipment during the test

The equipment shall perform during the test in such a manner as not to endanger an operator or cause damage to adjacent equipment.

There shall be no permanent arcing or flash-over between poles or between poles and frame and no melting of the fuse in the detection circuit.

The equipment shall remain mechanically operable. Contact welding, such as to prevent an opening operation using normal operating means, is not permitted.

8.3.5.1.6 Conditions of the equipment after the test

It shall be demonstrated immediately after the test that the equipment will close and open satisfactorily during a no-load close/open operation.

The force required for opening shall not be greater than the test force of 8.2.5.2 and Table 8.

On considère qu'une manoeuvre de fermeture est satisfaisante si la manoeuvre normale de la poignée sur sa course complète ferme suffisamment les contacts pour que le matériel puisse supporter son courant assigné d'emploi.

Si le matériel est un interrupteur ou un interrupteur-sectionneur, il doit être soumis, après l'essai et sans entretien, à l'essai de pouvoir de fermeture en court-circuit, de 8.3.5.2, comme indiqué au Tableau 14.

Si le matériel est apte au sectionnement, il doit répondre, sans entretien, à la vérification diélectrique de 8.3.5.3.

Les contacts d'un sectionneur doivent être dans un état leur permettant de supporter sans entretien le courant assigné d'emploi et doivent satisfaire à la vérification d'échauffement de 8.3.5.5.

8.3.5.2 Essai de pouvoir de fermeture en court-circuit

8.3.5.2.1 Grandeurs et conditions d'essai

L'essai doit être effectué sur le même matériel que pour l'essai de 8.3.5.1, sans aucun entretien.

Le courant d'essai doit être celui qui est assigné par le constructeur comme indiqué en 4.3.6.2.

8.3.5.2.2 Circuit d'essai

Le paragraphe 8.3.5.1.2 est applicable.

8.3.5.2.3 Etalonnage du circuit d'essai

L'étalonnage du circuit d'essai est effectué en plaçant des connexions temporaires *B* d'impédance négligeable aussi près que possible des bornes destinées au raccordement du matériel en essai.

Suivant que le matériel a des caractéristiques assignées pour le courant alternatif ou pour le courant continu, l'étalonnage est effectué comme indiqué ci-après.

a) En courant alternatif:

Les essais doivent être effectués à la fréquence assignée du matériel.

Le courant présumé doit être appliqué pendant au moins 0,05 s et sa valeur est la valeur efficace déterminée d'après l'enregistrement d'étalonnage. Cette valeur doit être égale ou supérieure à la valeur spécifiée sur un pôle au moins.

La valeur moyenne de toutes les phases doit répondre aux tolérances de 8.3.2.2 de la CEI 60947-1.

La valeur de crête la plus élevée du courant présumé au cours de son premier cycle ne doit pas être inférieure à *n* fois le courant assigné de court-circuit, la valeur de *n* étant celle figurant à la troisième colonne du Tableau 16 de la CEI 60947-1.

b) En courant continu:

Le courant doit être appliqué pendant le temps spécifié et sa valeur moyenne, déterminée d'après l'enregistrement, doit être au moins égale à la valeur spécifiée.

Si la station d'essai n'est pas en mesure d'effectuer ces essais en courant continu, ceux-ci peuvent être effectués en courant alternatif, s'il existe un accord entre le constructeur et l'utilisateur, et si des précautions convenables sont prises, par exemple, la valeur de crête du courant ne doit pas être supérieure au courant admissible.

A closing operation is considered satisfactory when normal operation of the handle through its full stroke will close the contacts sufficiently for the equipment to be able to carry its rated operational current.

After the test and without maintenance if the equipment is a switch or a switch-disconnector, it shall be subjected to the short-circuit making capacity test, 8.3.5.2, as listed in Table 14.

If the equipment is suitable for isolation, it shall comply without maintenance with the dielectric verification of 8.3.5.3.

The contacts of a disconnector shall be in a suitable condition without maintenance to carry the rated operational current and shall comply with the temperature-rise of 8.3.5.5.

8.3.5.2 Short-circuit making capacity test

8.3.5.2.1 Test values and conditions

The test shall be made on the same equipment as for the test of 8.3.5.1 without any maintenance.

The test current shall be that assigned by the manufacturer as stated in 4.3.6.2.

8.3.5.2.2 Test circuit

Subclause 8.3.5.1.2 applies.

8.3.5.2.3 Test circuit calibration

The calibration of the test circuit is carried out by placing temporary connections *B* of negligible impedance as close as reasonably possible to the terminals provided for connecting the equipment under test.

Depending upon whether the equipment is rated a.c. or d.c. the calibration is made as follows.

a) For a.c.:

The tests shall be made at the rated frequency of the equipment.

The prospective current shall be applied for at least 0,05 s and its value is the r.m.s. value determined from the calibration record. This value shall be equal to or higher than the specified value in at least one pole.

The average value of all phases shall comply with the tolerances in 8.3.2.2 of IEC 60947-1.

The highest peak value of the prospective current during its first cycle shall be not less than *n* times the rated short-circuit current, the value of *n* being as stated in the third column of Table 16, of IEC 60947-1.

b) For d.c.:

The current shall be applied for the specified time and its mean value, determined from the record, shall be at least equal to the specified value.

If the testing station is unable to make these tests on d.c., they may, if agreed between manufacturer and user, be made on a.c., provided suitable precautions are taken, for instance, the peak value of current shall not exceed the permissible current.

Dans le cas d'un matériel ayant le même courant assigné en courant alternatif et en courant continu, l'essai en courant alternatif doit être considéré comme valable pour le courant continu.

8.3.5.2.4 Procédure d'essai

Les connexions temporaires *B* sont remplacées par le matériel en essai et le matériel doit effectuer deux manœuvres de fermeture, avec un intervalle d'environ 3 min entre ces manœuvres, sur une valeur de crête du courant présumé au moins égale au pouvoir assigné de fermeture en court-circuit du matériel. Le courant doit être maintenu pendant au moins 0,05 s.

Le mécanisme de fermeture doit être manœuvré de façon à simuler aussi fidèlement que possible les conditions de service.

8.3.5.2.5 Comportement du matériel au cours de l'essai

Le matériel doit se comporter, au cours des essais ci-dessus, de manière à ne pas mettre l'opérateur en danger ou endommager le matériel adjacent.

Il ne doit pas se produire d'arc permanent ou de claquage entre les pôles ou entre les pôles et le bâti, et le fusible de circuit de détection ne doit pas fondre.

Le matériel doit rester en état de fonctionnement mécanique. Une soudure des contacts telle qu'elle empêche d'effectuer la manoeuvre d'ouverture par les moyens de manoeuvre normaux n'est pas admise.

8.3.5.2.6 Etat du matériel après l'essai

On doit vérifier, immédiatement après l'essai, que le matériel s'ouvre et se ferme de façon satisfaisante au cours d'une manoeuvre d'ouverture-fermeture à vide.

La force requise pour l'ouverture ne doit pas être supérieure à la force d'essai de 8.2.5.2 et du Tableau 8.

On considère qu'une manoeuvre de fermeture est satisfaisante si la manoeuvre normale de la poignée sur sa course complète ferme suffisamment les contacts pour que le matériel puisse supporter son courant assigné d'emploi.

Après l'essai, et sans entretien, le matériel doit satisfaire à la vérification diélectrique de 8.3.5.3.

Les contacts doivent être dans un état leur permettant de supporter sans entretien le courant assigné d'emploi le plus élevé et doivent satisfaire à la vérification de l'échauffement de 8.3.5.5.

8.3.5.3 Vérification diélectrique

Le paragraphe 8.3.3.4 est applicable.

8.3.5.4 Courant de fuite

Le paragraphe 8.3.3.5 est applicable, sauf que la valeur maximale du courant de fuite ne doit pas dépasser 2 mA par pôle pour toutes les catégories d'emploi.

8.3.5.5 Vérification de l'échauffement

Le paragraphe 8.3.3.6 est applicable.

For an equipment having the same rated current for a.c. and d.c. the a.c. test shall be taken as valid for the d.c. rating.

8.3.5.2.4 Test procedure

The temporary connections *B* are replaced by the equipment under test and the equipment shall be closed twice with an interval of approximately 3 min between these operations on a prospective peak current not less than the rated short-circuit making capacity of the equipment. The current shall be maintained for at least 0,05 s.

The closing mechanism shall be operated so as to simulate service conditions as closely as possible.

8.3.5.2.5 Behaviour of the equipment during the test

The equipment shall perform during the above tests in such a manner as not to endanger an operator or cause damage to adjacent equipment.

There shall not be permanent arcing or flash-over between poles or between poles and frame and no melting of the fuse in the detection circuit.

The equipment shall remain mechanically operable. Contact welding, such as to prevent an opening operation using normal operating means, is not permitted.

8.3.5.2.6 Condition of the equipment after the test

It shall be demonstrated immediately after the test that the equipment will open and close satisfactorily during a no-load open/close operation.

The force required for opening shall not be greater than the test force of 8.2.5.2 and Table 8.

A closing operation is considered satisfactory when normal operation of the handle through its full stroke will close the contacts sufficiently for the equipment to be able to carry its rated operational current.

After the test and without maintenance the equipment shall comply with the dielectric verification of 8.3.5.3.

The contacts shall be in a suitable condition without maintenance to carry the highest rated operational current and shall comply with the temperature-rise verification of 8.3.5.5.

8.3.5.3 Dielectric verification

Subclause 8.3.3.4 applies.

8.3.5.4 Leakage current

Subclause 8.3.3.5 applies, except that the maximum value of leakage current shall not exceed 2 mA per pole for all utilization categories.

8.3.5.5 Temperature-rise verification

Subclause 8.3.3.6 applies.

8.3.6 Séquence d'essais IV: Courant de court-circuit conditionnel

Cette séquence d'essais est applicable aux types de matériels indiqués au Tableau 15 et comprend les essais figurant dans ce tableau.

Cette séquence d'essais n'est pas obligatoire si le constructeur n'a pas indiqué de valeur pour le courant assigné de court-circuit conditionnel et si la séquence d'essais III (voir 8.3.5) est effectuée.

Pour les interrupteurs, les sectionneurs et les interrupteurs-sectionneurs, le dispositif de protection contre les courts-circuit peut être un disjoncteur ou un fusible et doit être placé en aval du matériel en essai.

Le type du disjoncteur ou du fusible doit être celui qui est indiqué par le constructeur comme convenant au matériel.

Le compte rendu d'essai doit donner une description détaillée du dispositif de protection utilisé pour l'essai, c'est-à-dire, le nom du constructeur, la désignation du type, la tension assignée, le courant assigné et le pouvoir assigné de coupure en court-circuit.

On doit admettre que l'essai de type avec le dispositif de protection spécifié s'applique à l'utilisation de n'importe quel autre dispositif de protection dont les valeurs de l'intégrale de Joule (I^2t) et du courant coupé limité, pour la tension assignée, le courant présumé et le facteur de puissance, ne dépassent pas les valeurs spécifiées pour le type de dispositif de protection utilisé pour l'essai.

Ces essais sont effectués pour vérifier la conformité aux dispositions de 7.2.5.

8.3.6.1 Tenue au court-circuit avec protection par disjoncteur

A l'étude.

8.3.6.2 Tenue au court-circuit avec protection par fusible

8.3.6.2.1 Grandeurs et conditions d'essai

Les éléments de remplacement doivent avoir le courant assigné maximal et le pouvoir assigné de coupure maximal que le constructeur estime convenables pour être employés avec le matériel.

Le constructeur du matériel doit fournir les éléments de remplacement (voir série CEI 60269) à utiliser pour l'essai. Les détails des éléments de remplacement utilisés doivent être consignés dans le rapport d'essai.

La tension d'essai à utiliser doit être égale à $1,05 U_e$, où U_e correspond à la tension d'emploi de l'appareil soumis à l'essai.

L'essai doit être effectué comme suit.

a) Essai de tenue

Un courant présumé correspondant au courant assigné de court-circuit conditionnel annoncé par le constructeur doit être appliqué au matériel en position de fermeture.

b) Essai d'établissement

Après l'essai de tenue du point a), tous les matériels conformément au Tableau 15 doivent être équipés d'éléments de remplacement neufs et fermés sur le courant assigné de court-circuit conditionnel.

8.3.6 Test sequence IV: Conditional short-circuit current

This test sequence applies to the types of equipment listed in Table 15 and comprises the tests according to the table.

This test sequence is not mandatory if a value of rated conditional short-circuit current is not stated by the manufacturer and test sequence III (see 8.3.5) is carried out.

For switches, disconnectors and switch-disconnectors the short-circuit protective device of the equipment may be a circuit-breaker or a fuse and shall be arranged on the load side of the equipment under test.

The type of circuit breaker or fuse shall be that stated by the manufacturer as suitable for the equipment.

Details of the protective device used for the test i.e. manufacturer's name, type designation, rated voltage, current and short-circuit breaking capacity shall be given in the test report.

The type test with the specified protective device shall be deemed to cover the use of any other protective device having a Joule integral (I^2t) and cut-off current at the rated voltage, prospective current and power-factor not exceeding the specified values for the type of protective device used for the test.

The tests are made to verify compliance with 7.2.5.

8.3.6.1 Circuit-breaker protected short-circuit withstand

Under consideration.

8.3.6.2 Fuse protected short-circuit withstand

8.3.6.2.1 Test values and conditions

The fuse-links shall be of the rated maximum current and rated breaking capacity deemed suitable by the manufacturer for use with the equipment.

The equipment manufacturer shall supply the fuse-links (see IEC 60269 series) to be used for the test. Details of the fuse-links used shall be recorded in the test report.

The test voltage to be used shall be equal to $1,05 U_e$, where U_e corresponds to the operational voltage of the device under test.

The test shall be made as follows.

a) Withstand test

A prospective current corresponding to the rated conditional short-circuit current stated by the manufacturer shall be applied with the equipment in the closed position.

b) Making test

After the withstand test of item a), all equipment according to Table 15 shall be fitted with new fuse-links and closed on to the rated conditional short-circuit current.

Tableau 15 – Séquence d'essais IV: Courant de court-circuit conditionnel

Essai	N° de paragraphe	Echantillon ^c	Type de matériel et ordre des essais					
			Inter-rupteur ^a	Fusible-inter-rupteur et inter-rupteur à fusibles	Sectionneur ^a	Sectionneur à fusibles et fusible-sectionneur	Inter-rupteur-sectionneur ^a	Inter-rupteur-sectionneur à fusibles et fusible-inter-rupteur-sectionneur
Tenue au court-circuit avec protection par fusible	8.3.6.2.1a)	A, B	1	1	1	1	1	1
Etablissement en court-circuit avec protection par fusible	8.3.6.2.1b)	A, B	2	2	–	–	2	2
Vérification diélectrique	8.3.6.3	A, B	3	3	2	2	3	3
Courant de fuite ^b	8.3.6.4	A, B	–	–	3	3	4	4
Vérification de l'échauffement	8.3.6.5	A, B	4	4	4	4	5	5

^a La séquence d'essais IV n'est pas obligatoire si la séquence d'essais III est effectuée (voir Tableau 14).
^b Cet essai n'est exigé que si U_e est supérieure à 50 V.
^c «A» est un échantillon de la conception la plus courante, choisi parmi ceux dont le courant de court-circuit conditionnel est le plus élevé, ou le cas échéant «A» sont des échantillons de chaque type au sens de 8.3.2.1.3d).
«B», le cas échéant, sont des échantillons pour vérifier toutes les combinaisons de U_e , I_q , caractéristiques AC ou DC, à essayer.

8.3.6.2.2 Circuit d'essai

Le paragraphe 8.3.5.1.2 est applicable.

8.3.6.2.3 Etalonnage du circuit d'essai

Le paragraphe 8.3.5.2.3 est applicable.

8.3.6.2.4 Procédure d'essai

Pour les fusibles-interrupteurs, fusibles-sectionneurs et les fusibles-interrupteurs-sectionneurs, le mécanisme de fermeture doit être manœuvré selon 7.2.1.1.

Les connexions provisoires sont remplacées par le matériel en essai et le courant d'essai est appliqué conformément à 8.3.6.2.1.

La tension de rétablissement doit être maintenue pendant au moins 0,05 s après l'interruption du courant d'essai par le fusible.

8.3.6.2.5 Comportement du matériel au cours de l'essai

Le paragraphe 8.3.5.2.5 est applicable.

Table 15 – Test sequence IV: Conditional short-circuit current

Test	Sub-clause No.	Sample c)	Type of equipment and order of tests					
			Switch a)	Fuse-switch and switch-fuse	Disconnector a)	Disconnector-fuse and fuse-disconnector	Switch-disconnector a)	Switch-disconnector-fuse and fuse-switch-disconnector
Fuse protected short-circuit withstand	8.3.6.2.1a)	A, B	1	1	1	1	1	1
Fuse protected short-circuit making	8.3.6.2.1b)	A, B	2	2	–	–	2	2
Dielectric verification	8.3.6.3	A, B	3	3	2	2	3	3
Leakage current ^b	8.3.6.4	A, B	–	–	3	3	4	4
Temperature-rise verification	8.3.6.5	A, B	4	4	4	4	5	5
^a Test sequence IV is not mandatory if test sequence III is carried out (see Table 14). ^b Test required only for U_e greater than 50 V. ^c "A" is a sample from the most common design, chosen from the highest rated conditional short-circuit current, or if applicable, "A" are samples of each type according to 8.3.2.1.3d). "B" if applicable, are samples to verify as many combinations of U_e , I_n , AC or DC voltage ratings, to be tested.								

8.3.6.2.2 Test circuit

Subclause 8.3.5.1.2 applies.

8.3.6.2.3 Test circuit calibration

Subclause 8.3.5.2.3 applies.

8.3.6.2.4 Test procedure

For fuse-switches, fuse disconnectors and fuse-switch disconnectors, the closing mechanism shall be operated according to 7.2.1.1.

The temporary connections are replaced by the equipment under test and the test current applied according to 8.3.6.2.1.

The recovery voltage shall be maintained for at least 0,05 s after interruption of the test current by the fuse.

8.3.6.2.5 Behaviour of the equipment during the test

Subclause 8.3.5.2.5 applies.

8.3.6.2.6 Etat du matériel après l'essai

Le paragraphe 8.3.5.2.6 est applicable.

8.3.6.3 Vérification diélectrique

Le paragraphe 8.3.3.4 est applicable.

8.3.6.4 Courant de fuite

Le paragraphe 8.3.5.4 est applicable.

8.3.6.5 Vérification de l'échauffement

Le paragraphe 8.3.3.6 est applicable.

8.3.7 Séquence d'essais V: Aptitude au fonctionnement en surcharge

Cette séquence d'essais est applicable aux types de matériels indiqués au Tableau 16 et comprend les essais figurant dans ce tableau.

8.3.7.1 Essai de surcharge

Le matériel doit d'abord être conditionné à la température de la pièce. Le courant d'essai est égal à $1,6 I_{the}$ ou $1,6 I_{th}$ (voir 4.3.2.2 de la CEI 60947-1) pendant une période d'une heure ou jusqu'à ce qu'un ou plusieurs fusibles fondent. Si la durée est inférieure à 1 h, celle-ci doit être consignée dans le rapport d'essai.

Le constructeur du matériel doit fournir les éléments de remplacement (voir série CEI 60269) à utiliser pour l'essai. Les détails des éléments de remplacement utilisés doivent être consignés dans le rapport d'essai.

Le paragraphe 8.3.3.1 s'applique sauf qu'aucune température ne doit être mesurée.

Dans les 3 min à 5 min qui suivent le fonctionnement du ou des fusibles ou l'expiration de la période de 1 h, le matériel doit être manœuvré une fois, c'est-à-dire être ouvert et fermé. Le matériel ne doit pas avoir subi de dégradation nuisant à une telle manœuvre. La force pour ouvrir le matériel ne doit pas être supérieure à la force d'essai sur l'organe de commande de 8.2.5.2 et du Tableau 8.

La durée de l'essai de surcharge doit être mesurée et indiquée dans le rapport d'essai.

8.3.7.2 Vérification diélectrique

Le paragraphe 8.3.3.4 est applicable.

8.3.7.3 Courant de fuite

Le paragraphe 8.3.3.5 est applicable.

8.3.7.4 Vérification de l'échauffement

Le paragraphe 8.3.3.6 est applicable avec le complément suivant:

Les éléments de remplacement utilisés pendant l'essai de surcharge conformément à 8.3.7.1, doivent être remplacés par des éléments de remplacement neufs de même type et de mêmes caractéristiques assignées.

8.3.6.2.6 Condition of the equipment after the test

Subclause 8.3.5.2.6 applies.

8.3.6.3 Dielectric verification

Subclause 8.3.3.4 applies.

8.3.6.4 Leakage current

Subclause 8.3.5.4 applies.

8.3.6.5 Temperature-rise verification

Subclause 8.3.3.6 applies.

8.3.7 Test sequence V: Overload performance capability

This test sequence applies to the types of equipment listed in Table 16 and comprises the tests according to the table.

8.3.7.1 Overload test

The equipment shall first be temperature conditioned at room temperature. The test current is $1,6 I_{the}$ or $1,6 I_{th}$ (see 4.3.2.2 of IEC 60947-1) for a period of 1 h, or until one or more of the fuses blow. If the time is less than 1 h, the time shall be recorded in the test report.

The equipment manufacturer shall supply the fuse-links (see IEC 60269 series) to be used for the test. Details of the fuse-links used shall be recorded in the test report.

Subclause 8.3.3.1 applies with the exception that no temperatures have to be measured.

Within 3 min to 5 min after the fuse(s) has (have) operated or the period of 1 h is over, the equipment shall be operated once, i.e. opened and closed. The equipment shall not have undergone any impairment hindering such operation. The force to open the equipment shall not be greater than the actuator test force of 8.2.5.2 and Table 8.

The time duration of the overload test shall be measured and given in the test report.

8.3.7.2 Dielectric verification

Subclause 8.3.3.4 applies.

8.3.7.3 Leakage current

Subclause 8.3.3.5 applies.

8.3.7.4 Temperature-rise verification

Subclause 8.3.3.6 applies with the addition of the following:

Fuse-links aged during the overload test according to 8.3.7.1 shall be replaced by new fuse-links of the same type and rating.

Tableau 16 – Séquence d'essais V: Aptitude au fonctionnement en surcharge

Essai	N° de paragraphe	Echantillon ^b	Type de matériel et ordre des essais		
			Fusible-interrupteur et interrupteur à fusibles	Sectionneur à fusibles et fusible-sectionneur	Interrupteur-sectionneur à fusibles et fusible-interrupteur-sectionneur
Essai de surcharge	8.3.7.1	A	1	1	1
Vérification diélectrique	8.3.7.2	A	2	2	2
Courant de fuite ^a	8.3.7.3	A	–	3	3
Vérification de l'échauffement ^c	8.3.7.4	A	3	4	4

^a Cet essai n'est exigé que si U_e est supérieure à 50 V.

^b «A» est un échantillon de la conception la plus courante, choisi parmi ceux dont le courant assigné I_e est le plus élevé, et le cas échéant, ayant l'échauffement le plus élevé selon 8.3.2.1.3d).

^c Avec l'accord du constructeur, la séquence d'essais peut être modifiée de telle manière que l'essai de vérification de l'échauffement soit effectué immédiatement après l'essai de surcharge, suivi des essais de vérification diélectrique et du courant de fuite, le cas échéant.

8.4 Essais de compatibilité électromagnétique

Le paragraphe 8.4 de la CEI 60947-1 s'applique avec le complément suivant.

Pendant les essais, le critère de comportement suivant s'applique:

- la séparation ou la fermeture des contacts non intentionnelle ne doit pas se produire.

8.4.1 Immunité

8.4.1.1 Matériels ne comprenant pas de circuits électroniques

Aucun essai n'est nécessaire (voir 7.3.2.1).

8.4.1.2 Matériels comprenant des circuits électroniques

Les exigences de 7.3.2.2 s'appliquent. Pour vérifier la conformité avec ces exigences, les essais contenus dans le Tableau 6 doivent être effectués.

8.4.2 Emission

8.4.2.1 Matériels ne comprenant pas de circuits électroniques

Aucun essai n'est nécessaire (voir 7.3.3.1).

8.4.2.2 Matériels comprenant des circuits électroniques

Les exigences de 7.3.3.2 s'appliquent. Les limites contenues dans le Tableau 7 doivent être vérifiées par des essais.

Les mesures doivent être faites dans le mode de fonctionnement, incluant les conditions de mise à la terre, produisant l'émission la plus élevée dans la bande de fréquences étudiée correspondant aux conditions normales de service (voir article 6).

Chaque mesure doit être effectuée dans des conditions définies et reproductibles.